N° 121 — 170e année | Un numéro : 5 centimes | Lundi 25 Mai 1908

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

& du Vignoble Neuchâtelois

Casier Postal | Paraissant tous les jours, excepté le dimanche. | Téléphone N° 207

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Organe général de Publicité et Journal quotidien pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes.

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
En ville	9.—	4.50	2.25
Hors de ville ou par la poste dans toute la Suisse	10.—	5.—	2.50
Etranger (Union postale)	26.—	13.—	6.50

Abonnement aux bureaux de poste, 10 ct. en sus.
Changement d'adresse, 50 ct.
Bureau : 1, Temple-Neuf, 1
Vente au numéro aux kiosques, dépôts, etc.

ANNONCES c. 8
Du canton :
La ligne ou son espace . . . . . 10 ct.
Prix minimum d'une annonce . . . 50 »
De la Suisse et de l'étranger :
15 cent. la ligne ou son espace.
1re insertion, minimum . . . . fr. 1.—
N. B. — Pour les avis tardifs, mortuaires, les réclames et les surcharges, demander le tarif spécial.
Bureau : 1, Temple-Neuf, 1
Les manuscrits ne sont pas rendus

Les annonces de provenances étrangère et suisse (hors du canton de Neuchâtel et de la région des lacs de Neuchâtel, Morat et Bienne) sont reçues par l'Union des Journaux suisses pour la publicité (Union réclame). Bureaux à Lucerne et Lausanne.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
Imprimerie WOLFRATH & SPERLÉ
COMPTE DE CHÈQUES POSTAUX
IV 178
ABONNEMENTS payés à ce compte, 5 centimes en plus du prix du tarif d'abonnement.

AVIS OFFICIELS

COMMUNE DE NEUCHATEL

AVIS COMMUNAL

Compagnie des Tramways de Neuchâtel

Etablissement d'une boucle « Tour de Ville » et transformation des voies sur la section Hôtel de Ville-Gare C. F. F.

Conformément aux dispositions de l'article 11 de la loi fédérale sur l'expropriation pour cause d'utilité publique du 1er mai 1850, les intéressés sont informés que les plans pour l'établissement d'une boucle « Tour de Ville » et la transformation des voies sur la section Hôtel de Ville-Gare C. F. F. sont déposés pendant 30 jours, soit du 25 mai au 24 juin 1908, dans le corridor de l'Hôtel communal, premier étage, délai pendant lequel chacun pourra en prendre connaissance. Ce dépôt a uniquement pour but la sauvegarde des **droits privés.**

Il est rappelé en outre que pendant ce même délai :

1. Ceux qui se croient fondés à contester l'obligation qu'ils auraient de céder des droits conformément aux plans et par suite de leur mise à exécution, devront faire valoir leurs moyens d'opposition dans une pièce écrite, adressée au Conseil communal, pour être transmise au Conseil fédéral.

2. Ceux qui, d'après les plans des travaux, se trouvent dans le cas de céder des droits ou de former des réclamations (articles 6 et 7 de la dite loi fédérale) devront faire parvenir, par écrit, au Conseil communal, un état exact et complet de ces droits et réclamations, soit qu'ils contestent ou non le droit d'expropriation.

Cette disposition n'est applicable ni aux créanciers hypothécaires, ni aux propriétaires de dîmes et de redevances foncières.

A l'expiration du susdit délai, aucune opposition contre l'expropriation ne sera plus admise.

Si les droits mentionnés sous chiffre 2, qui font l'objet de l'expropriation, ne sont pas déclarés dans le délai mentionné ci-haut, ils deviendront, à l'expiration de ce délai, la propriété de la Compagnie des Tramways de Neuchâtel.

Néanmoins, durant les six mois suivants, une demande d'indemnité pourra être présentée par le propriétaire dépossédé, qui devra se soumettre sans autre, quant au montant de l'indemnité, à la décision de la commission d'estimation.

S'il n'est formé aucune demande en indemnité durant le délai de six mois, toutes réclamations contre la Compagnie des Tramways de Neuchâtel seront éteintes, à l'exception des cas où il sera démontré que l'exproprié n'a eu connaissance que plus tard de l'existence de droits et de charges et sous la réserve des demandes en indemnités qui pourraient être intentées ensuite de droits hypothécaires, de dîmes, de redevances foncières grevant le fonds exproprié. Ces dispositions sont pareillement applicables aux demandes fondées sur les prescriptions des articles 6 et 7 de la loi fédérale sur l'expropriation pour cause d'utilité publique.

Neuchâtel, le 22 mai 1908.

Au nom du Conseil communal :

Le secrétaire, H. BERTHOUD. *Le président,* F. PORCHAT.

COMMUNE de VALANGIN

VENTE DE BOIS

La commune de Valangin vendra, par voie d'enchères publiques et **contre argent comptant,** le mardi 26 mai 1908, dès 1 h. 40 après midi, les bois ci-après désignés, situés dans ses forêts de la Cernia :

28 billes sapin, mesurant ensemble 27m3 60.
198 charpentes, mesurant ensemble 62m3 10.
235 charpentes, mesurant ensemble 180m3.
4 billes hêtre, mesurant ensemble 2m3 28.
370 lattes en 22 tas.

Rendez-vous des amateurs devant l'Hôtel de la Couronne.

Valangin, 8 mai 1908.

Conseil communal.

COMMUNE de BOUDEVILLIERS

Mises d'herbes

Samedi 30 mai 1908, la commune de Boudevilliers vendra par enchères publiques, **au comptant,** la récolte en **foin** et **regain** d'environ **90 poses.**

La vente se poursuivra sans interruption **dès 8 h. du matin.**

Rendez-vous des amateurs au collège, à Boudevilliers.

Boudevilliers, le 22 mai 1908.

Conseil communal.

COMMUNE DE FENIN-VILARS-SAULES

Vente de bois

Samedi 30 mai 1908, la commune de Fenin-Vilars-Saules vendra, par enchères publiques et contre **argent comptant,** les bois ci-après désignés :

1. 370 plantes pour billons et charpentes,
2. 30 billes sapin,
3. 17 billes foyard,
4. 6000 fagots de foyard,
5. 8000 fagots de coupe et d'éclaircie,
6. 38 stères sapin,
7. 56 stères foyard,
8. 7 tas de lattes.

Rendez-vous des amateurs à **7 h. ½** précises du matin, à l'hôtel de la Croix d'Or, à Vilars.

Vilars, le 20 mai 1908. R 474 N

Conseil communal.

COMMUNE de HAUTERIVE

Exploitation de carrière

La commune d'Hauterive met au concours pour le 1er janvier 1909, l'exploitation de sa carrière de roc située dans la forêt au-dessus du village.

Les personnes disposées à entreprendre cette exploitation peuvent prendre connaissance des conditions chez M. Jacob Schenker, conseiller communal au Port-d'Hauterive et lui adresser leurs soumissions par écrit jusqu'au 15 juin 1908.

Conseil communal.

La *Feuille d'Avis de Neuchâtel,* hors de ville, 5 francs par semestre.

IMMEUBLES

VILLA A VENDRE

près de Peseux, 8 pièces, confort moderne, situation agréable, belle vue, véranda, terrasse et balcon, chambre de bain, chauffage central, eau et gaz, ombrage, jardin et place de 800 m². Tramway à 3 minutes. Offres sous **H. 3941 N. à Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.**

Maison à vendre

à Gorgier, comprenant deux logements, rural, deux belles caves et deux jardins près de la maison. Eau et électricité installées. — S'adresser à Mme Guinchard-Tinembart, à Gorgier.

CHAUMONT

On offre à venre de gré à gré une propriété d'agrément, confortable et moderne, favorablement située, et qui serait, cas échéant, disponible dès maintenant.

S'adresser Etude Petitpierre et Hotz, notaires et avocat.

Terrain à bâtir

On offre à vendre, **aux Parcs,** un terrain à bâtir avantageusement situé. **S'adresser Etude Petitpierre & Hotz, notaires et avocats.**

Neuveville

A vendre villa de 6 chambres et 2 mansardes habitables. Grand jardin d'agrément et de rapport. Vue sur le lac. Electricité. Estimation cadastrale 19,800 fr. — Demander l'adresse du n° 416 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

ENCHERES

République et canton de Neuchâtel

Vente de bois

Le Département de l'Industrie et de l'Agriculture fera vendre par voie d'enchères publiques et aux conditions qui seront préalablement lues le **samedi 30 mai,** dès les **9 h. ¼ du matin,** les bois suivants, situés dans la forêt cantonale du **Creux-du-Van :**

200 billons de 4 mètres.
175 stères.
325 fagots.

Le rendez-vous est à la **Petite Joux.**

Neuchâtel, le 21 mai 1908.

A VENDRE

OCCASION

A vendre un potager peu usagé, n° 11. Prix 25 fr. — S'adresser à Mme Philippin, Côte 6.

LIBRAIRIE-PAPETERIE
James Attinger
St-Honoré 9, Neuchâtel, Pl. Numa Droz

MIMÉOGRAPHES
et fournitures

Fournitures pour
Machines à écrire

Presses à copier
Compas d'Aarau

Fabricant Pharmac. Mag. C. Brandt, Zurich I

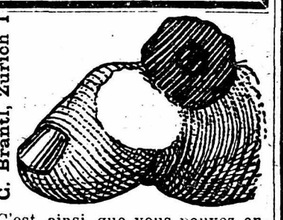

C'est ainsi que vous pouvez enlever les cors aux pieds et durillons, si vous vous servez du remède nouveau, sensationnel et agissant sans douleur, D.12,312

Emplâtre Torpedo

Prix : 1 fr. — Dépôt à Neuchâtel : Pharmacie A. Bourgeois.

A VENDRE

pour cause de départ : un beau **potager économique Koch,** comme neuf, à 140 fr. au lieu de 178 fr. avec tuyaux et bascule. 1 **linoleum,** meilleure qualité, comme neuf ; 1 grande **armoire** à 8 fr., 2 **lampes à gaz, bec Auer,** pour cuisine et corridor ; des **lampes électriques** à suspension et pour poser. Visiter le matin, Coq-d'Inde 10, 2me.

A VENDRE

Orangerie 8, 2me étage, un petit canapé, six chaises noyer ciré, placets jonc, tables diverses, commodes sapin, lustre à gaz, trois becs Auer, un potager, ustensiles de cuisine, bouteilles dépareillées.

Grand Bazar Schinz, Michel & Cie

PLACE DU PORT — NEUCHATEL

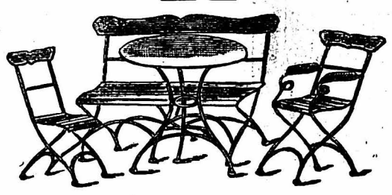

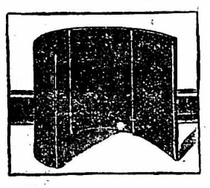

Grand assortiment de
Meubles de Jardin et de Véranda
en fer, bois, Jonc couleur ou naturel

PARAVENTS-ROULEAUX en bois
pour balcons ou jardin
à partir de 32 fr. (forte baisse de prix)

Chaises et Fauteuils pliants
avec placets
en fort coutil

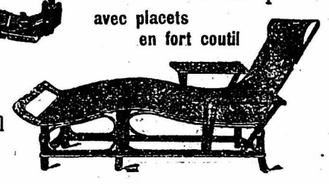

Chaises-longues en Rotin
à dossier mobile
18, 25, 32 et 35 fr.

GUÉRITES OSIER dites BAINS-DE-MER

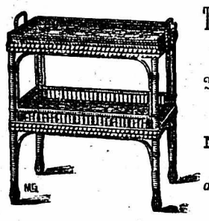

Tables à thé à 2 tablars
en osier ou en jonc
très légères
26.50, 31.—, 38.50

Beau choix de
Nattes de Chine et du Japon
de toutes dimensions
Prix très avantageux

SULFATAGE

Les viticulteurs et vignerons sont avisés que la Poudre Maag, pour Bouillie Bordelaise, est en vente dès ce jour dans les dépôts habituels, soit :

MM. le Dr Lozeron, station viticole, à Auvernier.
Mellier, négociant, à Bevaix.
Consommation à Boudry et Cortaillod.
Frutiger fils, à Peseux.
G. Poirier, à Colombier.
Ch. Guinchard, à Gorgier.
A. Dardel, droguerie, Neuchâtel,
Consommation, à Saint-Blaise.
Maurice Droz, à Cornaux.
Sébastien Frochaux, au Landeron.
A. Ruedin-Zust, à Cressier.

Cette poudre recommandée par toutes les écoles de viticulture de la Suisse, est reconnue comme le meilleur marché de tous les produits analogues offerts au public.

Elle se vend au détail aux prix suivants :
Paquet de 2 kg. avec 70 % de sulfate de cuivre 98/99 % à 1 fr. 50
Paquet de 2 kg. avec 750 grammes sulfate de cuivre et 1 kg. soufre mouillable à 1 fr. 20 le kg.

PLUS DE LESSIVE A LA MAISON

GRANDE
Blanchisserie Neuchâteloise
Usine à vapeur
S. GONARD & Cie
Téléphone — Téléphone
MONRUZ-NEUCHATEL

Etablissement de premier ordre

Nous rendons le linge, lavé et repassé avec soin, dans le plus bref délai et **absolument sec en toute saison.**

Repassage à neuf des chemises, cols et manchettes.

Lavage et repassage très soignés des laines, flanelles et rideaux.

Vastes emplacements pour le séchage au grand air.

Nous n'employons que du savon de première qualité et aucune substance rongeante ou blanchissante quelconque.

Prix très modérés

Tarif spécial pour Hôtels et Pensionnats

SERVICE A DOMICILE

CLÉMENTINE DES ALPES (Chartreuse suisse)
FRIBOURG
Buvez après chaque repas un verre de Clémentine, l'exquise Chartreuse suisse, liqueur extra fine, tonique et digestive.
En vente dans les bons magasins, hôtels et cafés
Concessionnaire exclusif pour la vente en Suisse : **M. F. Chollet, Vevey.** H 21,813 L

AUTOMOBILE

Automobile **MARTINI,** 16.20 HP., 4 cylindres, 4 vitesses, marche arrière, double phæton, entrée latérale, capote, glace pliante, à vendre. Occasion avantageuse. — S'adresser à Ch. Margot, faubourg de l'Hôpital, Neuchâtel. c. o.

Perret-Péter

9, Epancheurs, 9 - Neuchâtel

Très grand choix de **jumelles** marine, militaire et campagne, depuis 8 fr. avec étui.
Jumelles à prismes Zeiss, Gœrz, Busch, etc., au prix de fabrique.
Longue-vue de tout calibre.
Occasion : 2 **télescopes** terrestre et céleste, dont un neuf, à très fort grossissement, valant 350 fr., cédé pour 280 fr.

H. Schoechlin

20 - TERTRE - 20 - **NEUCHATEL** - TÉLÉPHONE 791

APPAREILS SANITAIRES
pour installations de W.-C. et bains
ÉVIERS GRES ÉMAILLÉ
Concessionnaire exclusif
DES RESERVOIRS « MIKADO »

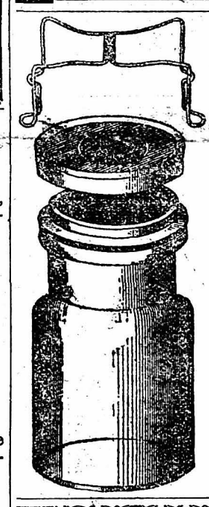

MAGASIN
D. BESSON & Cie
8, PLACE DU MARCHÉ, 8

BOCAUX A CONSERVES

contenance de ½ à 2 litres

Ce modèle, simple et pratique, est ce qu'il y a de mieux comme stérilisateur de **fruits et légumes.**

Prix avantageux
Escompte 5 % au comptant

FŒTISCH FRÈRES
S. A.
rue de l'Hôpital 7 et rue des Terreaux 1
NEUCHATEL

A prix modérés grand choix de
PIANOS et HARMONIUMS
Location, Achat, Echange, Accords, Réparations soignées, Transports.

Librairie-Papeterie
A REMETTRE

L'office des faillites d'Yverdon recevra des offres pour la reprise de la librairie-papeterie Edouard Pahud, rue du Lac, à Yverdon, ou pour la vente des marchandises par lots.

L'inventaire ascendant à environ 31,200 fr. est à disposition des amateurs au bureau de l'office, Plaine 29, Yverdon. c. o.

A VENDRE

une armoire à glace, une pendule une table, deux chaises basses, le tout bien conservé. — S'adresser Chemin du Rocher 11, au 1er étage.

Dépôt Patenté des Munitions Fédérales
Munition d'ordonnance en tous genres
PETITPIERRE FILS & Co, Treille 11

3 Pianos

A vendre : **Piano** noir, cordes croisées, très peu usagé, **650 fr.**
Piano palissandre, en très bon état, 475 fr.
Piano noir, remis à neuf, 400 fr.
Rue de la **Place d'Armes 6**

Dépôts à : **Neuchâtel,** chez Mme Lanfranchi, rue du Château ; **Auvernier,** chez Mlle A. Berger, négociante ; **Saint-Blaise,** chez Mme Léa Mathey, rue des Moulins.

POLIMEUBLE

Marcel Burmann, Le Locle

est une excellente préparation pour polir les meubles et leur redonner leur ancien éclat. 1 fr. 50 le flacon.

DÉPOT GÉNÉRAL :
Pharmacie Dr Reutter
Faub. de l'Hôpital-Rue de l'Orangerie

MIEL

Beau MIEL coulé du pays, garanti pur
à 90 c., et 1 fr. 50 le pot
(Les pots vides sont repris à 20 cts.)
Au magasin de Comestibles
SEINET FILS
Rue des Épancheurs, 8

A vendre, pour cause de cessation de commerce,

outillage complet

pour fonderie de cuivre, de même que l'outillage d'un atelier de petite mécanique. Conditions avantageuses. — Ecrire à Z. 389 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

A vendre une
belle génisse
prête au veau. — S'adresser chez Mme veuve Imhof, aux Grattes.

Si vous souffrez

d'insomnie, de constipation, de maux d'estomac, d'affections des reins, du foie, de maladie nerveuses, de chlorose, d'anémie, buvez le D.646 L.

Thé de pommes Sieber

d'un effet prodigieux sur l'organisme. En vente en boîtes de 75 centimes et 1 fr. 50, à Neuchâtel, dans les pharmacies de MM. Bauler, Bourgeois, Guebhart, Jordan, Dr Reutter.

Grande occasion,
VÉLOS
A vendre, à bas prix, deux bons vélos, ayant peu roulé. S'adresser à Emile Wampfler, rue des Epancheurs n° 9, 1er étage.

Agence Agricole Neuchâteloise
Schürch & Bohnenblust
NEUCHATEL
c.o.

Véritables **Pulvérisateurs et Soufreuses Gobet**

A remettre tout de suite une
boucherie-charcuterie
dans une grande localité du vignoble et place d'armes fédérale. — Demander l'adresse du n° 415 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

LANFRANCHI & Cie
Croix du Marché

Parapluies
Parasols
Cannes

RECOUVRAGES - RÉPARATIONS

Excellente affaire

Un magnifique **PIANO** de construction moderne, **cordes croisées,** sommier cuivre, à l'état de neuf, est à vendre au

1/3

de sa valeur, rendu franco au domicile dans la région.

S'adresser **à Peseux, rue de Corcelles 8.** H 4214 N

Ingrédients
de P. HARTMANN, pharmacien
à Steckborn (Thurgovie)
No. 8363.

pour préparer soi-même un *excellent cidre de ménage,* parfaitement sain et savoureux. — Prix : 3 fr. 50 la dose (sans sucre) pour 150 litres, 1 fr. 80 la dose (sans sucre) pour 75 litres, avec mode d'emploi.

Se méfier des contrefaçons. Certificats gratis et *franco* à disposition.

Dépôts : Neuchâtel : Dr L. Reutter, pharmacien ; Landeron : Droguerie Dr Reutter ; Cortaillod : E. Vouga, L. Weyeneth-Kung ; Saint-Aubin : F. Jacquier ; Peseux : Ch. Leuba-Mader.

Broderies de Chaumont

Grands et petits tapis coussins.
Sacs à ouvrages, etc.
S'adresser rue du Môle n° 4, au 1er.

Voir la suite des « A vendre » à la page deux.

AVIS

Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse; sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.

ADMINISTRATION de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

LOGEMENTS

A louer pour le 1er juin, petit logement de 3 chambres, cuisine et dépendances. S'adr. Parcs 12, 3me.

A louer pour St-Jean beau logement de 3 chambres au soleil avec dépendances. S'adr. Balance 1, 3me.

PESEUX

A louer pour Saint-Jean, une maisonnette de 4 chambres et dépendances, belle vue. S'adresser à Mme Huguenin-Dardel, à Peseux.

Tout de suite ou époque à convenir, logement neuf de 5 chambres, véranda, confort moderne, vue splendide. Etude E. Bonjour, notaire.

A louer pour le 24 juin, logement exposé au soleil composé de 2 chambres et chambre haute, bûcher, cuisine, eau sur l'évier, 27 fr. par mois. — S'adresser à O. Cattin, Cassardes 15. c.o.

A louer le Prébarreau, ancienne propriété de M. le pasteur Wittnauer, comprenant maison de 15 chambres, grandes dépendances, belle cave, grand jardin avec pavillon. S'adresser Etude Brauen, notaire, Hôpital 7.

Rue de Flandre, un logement de 4 chambres, au soleil pour le 24 juin. Etude E. Bonjour, notaire.

A louer au centre de la ville, pour une ou deux personnes, logement confortable de deux, éventuellement 3 chambres, avec cuisine et dépendances. S'adresser **Etude G. Etter, notaire, 8, rue Purry.**

Quai des Alpes

Bel appartement, 6 chambres, balcon, bains, électricité, gaz, belle vue. — Etude Brauen, notaire, Hôpital 7.

Corcelles

A louer pour Saint-Jean un joli petit logement. S'adr. Grand'rue 24.

Villa à louer au-dessus de la ville

4 chambres, véranda, bains, buanderie, terrasse, jardin. Prix 2000 fr. Etude Brauen, notaire, Hôpital 7.

A LOUER

pour le 24 juin, au 3me étage du bâtiment de la Balance, 24, rue du Coq-d'Inde, un appartement de 4 pièces, cuisine, bains et dépendances. — S'adresser au bureau Prince & Béguin, architectes, rue du Bassin 14. c.o.

Quai des Alpes-Beaux-Arts

Appartement 6 pièces, rez-de-chaussée avec jardin, pour Saint-Jean. — S'adresser à Henri Bonhôte, Beaux-Arts 26. c.o.

Deux logements à louer pour

SÉJOUR D'ÉTÉ

S'adresser à Ulysse Hirschy, Serroue sur Corcelles.

A louer pour le 24 juin **BEAU LOGEMENT** de 4 chambres. — S'adr. Coulon 8, rez-de-chaussée, dès 4 h. du soir.

Dans un des quartiers les plus agréables du centre de la ville, 5 chambres, cuisine et dépendances, eau et gaz. Demander l'adresse du no 333 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

A louer pour le 24 juin, un logement au faubourg du Lac, de 3 chambres et toutes dépendances. Etude des notaires Guyot & Dubied, rue du Môle 8.

A louer un appartement de deux pièces à une ou deux personnes dans propriété tranquille et bien située. Eau, gaz, électricité. — S'adresser Côte 34. c.o.

A louer pour tout de suite ou époque à convenir un appartement de 6 chambres au faubourg de l'Hôpital. — Conditions avantageuses. S'adresser à MM. James de Reynier & Cie.

Cormondrèche

On offre à louer pour le 15 juillet un logement de 4 chambres, cuisine et dépendances. S'adresser au propriétaire M. Béguin-Gretillat.

Peseux **A louer pour le 24 juin prochain, à proximité du tram, logements neufs de 3, 4 et 5 pièces avec jardins et dépendances. Eau, gaz, électricité, chauffages économiques. Belle situation. — S'adresser à MM. G. Chable et E. Bovet, architectes, 4, rue du Musée, Neuchâtel.** c.o.

A louer **aux Parcs,** pour le 24 septembre prochain, un bel appartement de **3 chambres** et dépendances, situé dans **maison neuve.**

S'adresser Etude Petitpierre & Hotz, notaires et avocat, Epancheurs 8. c.o.

A LOUER

Maison au Faubourg de l'Hôpital, 10 pièces, cuisine, chambre de bains, dépendances. Ecurie, remise, jardin. S'adresser à MM. James de Reynier & Cie.

A louer pour Saint-Jean 1908, à l'**avenue du Premier-Mars,** un bel appartement composé de **3 chambres,** cuisine et dépendances. — S'adresser à l'**Etude Alphonse & André Wavre,** Palais Rougemont.

CHAMBRES

Jolie chambre pour monsieur rangé, rue Louis Favre 17, 2me. c.o.

Place pour deux coucheurs, rue Saint-Maurice 6, 4me.

Belle chambre à deux fenêtres, bien meublée, à louer avec ou sans pension. Quai du Mont-Blanc 4, au 2me à droite. c.o.

A louer une chambre meublée pour ouvrier rangé. — S'adresser Chavannes no 10.

Jolies chambres meublées pour personnes tranquilles. Electricité et belle vue. Côte 103. c.o.

Séjour d'été pour dames

Jolies chambres meublées, grand jardin; bons hôtels à proximité. S'adresser Clos paisible, Couvet.

Jolie mansarde à louer à jeune homme rangé. S'adresser boulangerie Villamont. c.o.

A louer **chambre meublée** au soleil. S'adresser le matin rue du Seyon 12, au 3me.

Chambre et pension ou pension seule. S'adresser épicerie Bahon, Evole 9.

Jolie chambre meublée. — Rue Coulon 10, rez-de-chaussée.

LOCAT. DIVERSES

DEPOT DE MEUBLES

Grande chambre haute. Rue Louis Favre 11, 2me.

Dépôt de meubles

A louer dès le 24 juin prochain, une chambre située **rue Louis Favre.** Prix annuel: **120 fr. — S'adr. Etude Petitpierre & Hotz, notaires et avocat.** c.o.

GRANDS LOCAUX pour garage, entrepôts ou ateliers

à louer, Evole 8a, **pour Noël 1908.** Le cas échéant, on diviserait. S'adresser Etude G. Etter, notaire, 8, rue Purry.

A louer au **centre de la ville,** un petit local à l'usage de **magasin.** S'adresser à l'**Etude Alphonse et André Wavre,** Palais Rougemont.

DEMANDE A LOUER

Dame tranquille cherche pour le 15 juin,

chambre non meublée

prix 10 à 15 fr. par mois. S'adresser à Mlle Jacot, Beaux-Arts 13, 1er.

OFFRES

Jeune fille de 16 ans, désire place de

VOLONTAIRE

avec occasion d'apprendre le français. — S'adresser à Mme Martha Matthey-Matten, Interlaken.

Femme de chambre

désire place dans bonne famille de Neuchâtel. — Offres à Anna Blum, chez M. Jacob Wasser, rue Léopold Robert 73, La Chaux-de-Fonds.

VOLONTAIRE

Une jeune Bâloise, de 17 ans, sachant bien coudre et faire le ménage, désirant apprendre le français, cherche place de volontaire. Ecrire E. K., rue Pourtalès 5, Neuchâtel.

FEMME de CHAMBRE

connaissant le service ainsi que la couture, cherche place pour tout de suite. S'adresser par écrit sous A. B. 419, au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

On cherche place pour

JEUNE FILLE

de 19 ans, bien recommandée, sachant un peu cuire, pour aider aux travaux de ménage. — Prière d'adresser offres **par écrit** à J. J. Evole 30, Neuchâtel.

PLACES

On cherche

Une jeune fille

robuste pour bon hôtel-pension. Occasion d'apprendre l'allemand, ainsi que la cuisine bourgeoise et la cuisine soignée. Entrée tout de suite. Bon gage. — S'adresser directement hôtel-pension Thalgut, Berne.

On cherche pour tout de suite une jeune

Femme de chambre

au courant d'un service soigné, connaissant la couture et sachant les deux langues. — Demander l'adresse du no 440 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

On cherche pour une famille catholique de la Suisse allemande

UNE JEUNE FILLE

de 14-17 ans, désirant apprendre l'allemand, pour aider aux travaux du ménage. Vie de famille assurée. Se présenter chez Mme Guenot, rue Pourtalès 6, Neuchâtel.

Dans un hôtel on offre 80 fr. par mois à une très bonne

CUISINIÈRE

pour la saison d'été. — Demander l'adresse du no 436 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Dans un séjour d'été de la campagne on cherche pour 2 ou 3 mois une bonne

CUISINIÈRE

expérimentée. — **Offres et prétentions sous H. 4218 N., à Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.**

On demande pour le 15 juin, une

bonne cuisinière

très honnête et bien recommandée. Gage: 50 fr. par mois. Demander l'adresse du no 421 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Une dame seule demande si possible pour tout de suite une c.o.

CUISINIÈRE

connaissant le service des chambres. 3, rue de la Serre, 1er étage.

EMPLOIS DIVERS

On désire pour un **jeune garçon** libéré des écoles, une

occupation

quelconque. — S'adresser rue du Seyon 38, 4me étage.

JEUNE HOMME

ayant quelques notions du français, désire place dans bureau. Gage à convenir. — Offres à M. Th. Merz, pasteur, Niederurnen (Glaris).

On demande un

ouvrier tapissier

chez E. Dessoulavy, Peseux.

On demande tout de suite un

cocher-remplaçant

pour 15 jours à un mois, connaissant bien la ville et les environs. S'adresser à l'hôtel du Cheval-Blanc, à Saint-Blaise.

On demande un

JEUNE HOMME

pour aider à soigner les chevaux. S'adresser à l'hôtel du Cheval-Blanc, à Saint-Blaise.

ON DEMANDE

des journées pour travaux de ménage. Château 11, 4me.

VACHER

Jeune homme sachant très bien traire et muni de bons certificats, pourrait entrer tout de suite chez Max Carbonnier, à Wavre, près Neuchâtel.

Homme marié

35 ans, sérieux cherche place de **voiturier, magasinier** ou autre emploi. — Demander l'adresse du no 435 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

BOULANGER

Jeune ouvrier cherche place facile, tout de suite ou dans la huitaine. — S'adresser boulangerie Ægerter, Neuchâtel.

On demande tout de suite

une ouvrière couturière

S'adresser rue du Môle 3, au premier.

Gde BLANCHISSERIE Nloise
MONRUZ-NEUCHATEL
demande des Repasseuses

Une demoiselle

cherche place dans un magasin de la ville. — Demander l'adresse du no 413 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

PERDUS

Perdu vendredi, entre le Manège et l'Ecole de commerce,

une montre

marquée aux initiales A. K. La rapporter contre bonne récompense, faubourg du Crêt 23, au second.

Perdu vendredi, au Plan, une

broche de valeur

en forme de croissant. Prière de la rapporter contre récompense, rue des Beaux-Arts 28, Pension Ruttgers.

A VENDRE

A VENDRE

forte jument très sage, 10 ans, deux chars essieux en fer dont l'un avec deux mécaniques, brancards et échelles. — S'adresser à M. Ls. Bovet, Comba Borel 11.

Machine à écrire

CONTINENTAL

à écriture immédiatement visible

Prix: 550 fr.

Cette machine, de tout premier ordre, possède les derniers perfectionnements. — Renseignements et machines à l'essai chez les agents généraux

Delachaux & Niestlé S. A.
NEUCHATEL

OCCASION

A vendre une bicyclette de dame, usagée mais en bon état, à un prix exceptionnellement bas. S'adresser atelier de tapisserie, Ecluse 23.

SPÉCIALITÉ DE
BLOUSES
JUPONS
CORSETS
au
MAGASIN
Savoie-Petitpierre

DEM. A ACHETER

On demande à acheter

130 bouteilles vides vertes

pour vin de la Moselle. Adresser les offres avec prix franco domicile, 12, avenue Fornachon, Peseux.

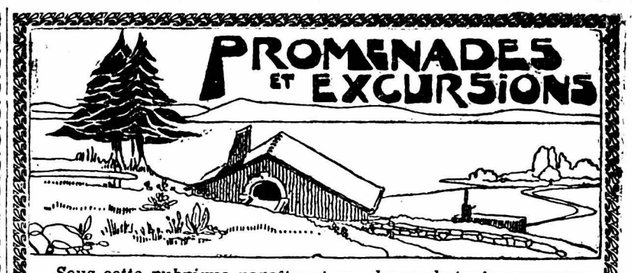

Sous cette rubrique paraîtront sur demande toutes annonces d'hôtels, restaurants, buts de courses, etc. Pour les conditions, s'adresser directement à l'administration de la **Feuille d'Avis de Neuchâtel,** *Temple-Neuf 1.*

AUTOMOBILE pour courses à louer à l'heure, à la journée, au mois. S'adr. Bureau des automobiles Neuchâtel-Chaumont E. Lesegretain, successeur

AUDITOIRE DES LETTRES DE L'ACADÉMIE

Mercredi 27 mai à 5 h. 1/4 du soir

Conférence publique et gratuite

par M. Hermann STRŒLE, astronome

sous les auspices du Groupe Espérantiste de Neuchâtel

SUJET:

Le problème d'une langue auxiliaire internationale

(Réponse à la leçon inaugurale de M. le professeur MAX NIEDERMANN)

Société suisse d'Assurances générales

sur la vie humaine

A ZURICH

FONDÉE EN 1857

Précédemment Caisse de Rentes suisse

ASSURANCES SUR LA VIE, MIXTES, DOTALES, SUR DEUX TÊTES, etc. ASSURANCES D'ENFANTS

La plus ancienne société suisse et celle qui fait de beaucoup le plus d'affaires en Suisse. — Mutualité absolue. — Tous les bénéfices font retour aux assurés.

Rentes viagères aux meilleurs taux

S'adresser à M. Alfred Perrenoud, agent, général pour le canton, place Purry 4, bâtiment de la Caisse d'Epargne, Neuchâtel. Prospectus et tarifs franco sur demande.

AVIS DIVERS

Brasserie Helvétia

CE SOIR, DERNIER

Grand Concert

par le

Alpen-Quartett- und Konzertsänger-Truppe

HARTDEGEN

Mme KÆSERMANN

a l'honneur d'annoncer à sa clientèle et au public en général qu'elle a remis à

M. HAUSMANN, boulanger,

son **commerce de boulangerie,** exploité par elle jusqu'à ce jour.

En remerciant sa clientèle de la confiance qu'elle lui a toujours témoignée, elle la prie de la reporter sur son successeur, **M. Ulrich Hausmann.**

J'ai l'avantage d'annoncer à ma clientèle, ainsi qu'à celle de Mme Kæsermann, que par des marchandises de 1re qualité, je ferai tous mes efforts pour mériter la confiance que je sollicite.

Se recommande, U. HAUSMANN.

A cause des travaux de transformations de la Boulangerie Kæsermann, on est prié de s'adresser pendant quelques jours encore rue Saint-Maurice 12.

BERNE Restaurant Schwellenmætteli

(POISSONS FRAIS)

Au bord de l'Aar, sous le pont du Kirchenfeld.

Grand jardin. — Vins naturels. — Restauration à toute heure. — Dîners de noces et de Sociétés.
F. G. 13,346

Se recommande, F. KAISER, chef de cuisine.

Société industrielle et commerciale

Assemblée générale réglementaire

le mardi 26 mai, à 8 heures du soir, Salle du Tribunal
Hôtel-de-Ville

Ordre du Jour:

1. Rapport de gestion. — 2. Rapport de la Commission des comptes. — 3. Election de la série sortante du Comité. — 4. Election de cinq nouveaux membres du Comité (section du bâtiment). — 5. Budget. — 6. Fixation de la cotisation annuelle. — 7. Divers.

Neuchâtel, le 15 mai 1908.

Au nom du Comité:
Le président, **A. COLOMB.**

ATELIER DE RÉPARATIONS
D'HORLOGERIE ET BIJOUTERIE
L. MICHAUD
ANGLE RUE DU SEYON ET DE L'HOPITAL
LES RÉPARATIONS SE FONT DANS LA MAISON
PAS D'INTERMÉDIAIRES
TRAVAIL CONSCIENCIEUX — PRIX MODÉRÉS

Hôtel et Pension
Baumgarten ÆSCHI
(LAC DE THOUNE)

dans belle contrée tranquille et abritée, panorama magnifique des Alpes. Belles grandes chambres. Excellente cuisine. Prix de pension pour adultes de 5 à 7 fr. par jour. — Prix réduit au printemps et en automne. Prospectus. **F. Kesselring-Grossen,** propriétaire.

Achetez les **SOIERIES SUISSES!**

Demandez les échantillons de nos Nouveautés de printemps et d'été pour robes et blouses: **Surah chevron, Messaline ombré, Armure granité, Louisine, Taffetas, Mousseline** 120 cm. de large à partir de 1 fr. 15 le mètre, en noir, blanc, uni et façonné ainsi que **les Blouses et Robes en batiste et soie brodée.**

Nous vendons nos soies garanties solides **directement aux particuliers** et **franco de port à domicile.**

SCHWEIZER & Co., Lucerne K 69
Exportation de Soieries.

---

9 FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

La Fille du Scaphandrier

PAR

PIERRE LUGUET

— On l'aurait étouffée!

— On l'aurait étouffée après l'avoir endormie avec du chloroforme, oui, Mademoiselle, car, lorsque nous sommes entrés ce matin dans la chambre, elle était emplie de l'odeur de ce poison, que je connais bien.

— C'est affreux! s'écrièrent ensemble Marthe et Geneviève.

— Oui, Mesdemoiselles, c'est affreux, et vous m'en voyez encore tout bouleversé. J'ai fait chercher en toute hâte le docteur Ledieu, qui n'a malheureusement pu que constater le décès. Nous avons fait ensuite avertir la police...

— La police!

— Sans doute, car nous nous trouvons indéniablement en présence d'un crime. Et enfin, je me suis souvenu que Mlle Mélanie était la sœur de votre père, bien qu'il y eût entre eux une assez grande différence d'âge. On disait même au château que vous étiez ses seuls parents. J'ai donc jugé que M. Richelieu devait être averti sans retard, et je suis venu moi-même...

— Je vous en remercie, Monsieur Jean. Je vais me rendre à l'endroit où mon père travaille, et il connaîtra la triste nouvelle aussitôt que ce sera possible, vous pouvez vous fier à moi.

— Oh! je me fie à vous, Mademoiselle Marthe. Je sais que vous êtes une personne sérieuse et sur qui on peut compter. Au revoir. Je remonte au château. Nous serons bientôt envahis par la police, et il faut bien que quelqu'un soit là pour la recevoir. Nos domestiques sont tous affolés.

Le vieillard prit congé. Marthe s'enveloppa dans sa mante, car le vent était dur encore, et remonta le quai pour arriver à l'entrée du brise-lames et s'y engager. A l'autre extrémité, la mer battait fortement, car le défilux était à peine commencé depuis une demi-heure. Marthe distinguait très bien ce qui se passait sur le ponton des scaphandriers, à cinquante mètres environ derrière les mâts de l'«Elfe», qui seuls émergeaient encore et qui paraissaient redressés. Et, au moment même où la jeune fille arrivait au bout de l'épi, et se mettait à guetter, contrainte de se garantir contre les paquets d'embruns qui menaçaient à chaque instant de la souffleter, le casque de cuivre rouge de Jérome Richelieu sortait de l'eau, ainsi que ses épaules puissantes. Ses aides le débarrassaient des plaques de plomb qu'il portait au dos et sur la poitrine, et il montait sur le ponton, où immédiatement il tombait assis sur une sorte d'escabeau. On lui enlevait la sphère brillante aux gros yeux de triple cristal, et les semelles métalliques. Il relevait ses cheveux blancs d'un geste instinctif et restait quelques instants courbé et comme anéanti par la lassitude.

Marthe l'observait et déplorait à présent qu'il eût entrepris cette rude tâche, peu faite pour son âge et que rien ne le contraignait à accepter.

Richelieu leva enfin la tête et l'aperçut, gracieuse et debout à l'extrémité du brise-lames. Elle lui fit signe. Il se hâta de retirer ses vêtements imperméables et de se jeter dans la barque qui l'attendait, amarrée au ponton. Un homme y monta avec lui. Quelques instants après il était au pied d'un des escaliers de pierre et le montait lourdement, la face inquiète.

— Qu'est-il arrivé, demandait-il à Marthe, pour que tu viennes me chercher?

La jeune fille ne répondit pas directement à cette question. Elle mit son bras sur celui de l'homme qu'elle croyait son père et le gronda tendrement, pour être parti le matin sans l'avertir et surtout sans rien prendre.

— C'est très imprudent, lui disait-elle. Et tu sais bien que le médecin te l'a défendu. Autant il serait mauvais d'entrer à l'eau l'estomac chargé, autant il peut l'être de l'avoir complètement vide. Tu ne le feras plus, n'est-ce pas?

Le scaphandrier écoutait comme une musique du ciel la voix de cette jeune fille qu'il avait appris à adorer, qui représentait tout pour lui sur la terre et dont la perte l'aurait empli d'un tel chagrin qu'il en serait mort au bout de peu de temps sans doute. Il en oubliait et le froid qu'il avait subi au fond de l'eau pendant deux longues heures, et les bruits douloureux qui se produisaient dans ses oreilles, et la grande lassitude qui le saisissait vite, à présent, et qui ne lui laissait pour ainsi dire aucune force. Mais la voix de «sa fille» comme il s'obstinait à l'appeler dans son cœur ne parvenait pas à chasser de son souvenir les menaces qui lui avaient été faites peu de temps auparavant par Marius, la veille même par sa sœur, qu'il redoutait infiniment plus que son mari, et une grosse tristesse restait en lui, contre laquelle il lui était impossible de lutter. La parole aimante de Marthe berçait cette douleur, sans doute, et la calmait un peu, mais c'était bien fini, Jérôme le sentait, de la tranquillité des années passées, pendant lesquelles l'enfant s'était développée sous ses yeux, lui donnant toutes les joies sans prix qui paraissaient refusées à sa vieillesse d'homme veuf. Richelieu prévoyait, au lieu de ce calme et de ce bonheur, un avenir de discussions, de luttes, de chantages et peut-être de scandales. Il croyait connaître Marius Pipeyrons, un bambocheur à qui l'espoir d'un peu d'argent tiendrait toujours la langue; mais il connaissait sa sœur, aussi, une femme opiniâtre, rapace, mauvaise, brutale, et qui livrerait son secret à Marthe pour le plaisir de lui faire du mal, si elle ne le livrait à n'importe qui dans l'espoir d'en tirer de l'argent. Le beau temps était fini; le ciel s'était chargé de nuages sombres, et l'orage éclaterait tôt ou tard, il était impossible de ne pas le prévoir.

Jérôme écoutait donc le doux bavardage de Marthe et tout en l'écoutant il songeait: « Je ne l'aurai peut-être plus dans quelque temps. Ces gens-là vont peut-être me séparer brutalement d'elle. Et alors, que sera ma vie, mon Dieu! » Il se tourna brusquement vers la jeune fille, mit sur ses épaules ses deux mains larges, et la regardant au fond des yeux s'écria d'un accent poignant:

— Tu ne me quitteras jamais, n'est-ce pas, Marthe?

La jeune fille rougit, puis pâlit soudain. Elle ne soupçonnait rien, naturellement, des pensées douloureuses qui occupaient l'esprit de son père adoptif, mais le souvenir lui était revenu subitement de son engagement avec André de Maurois, et, en même temps que ce souvenir, la terreur que Jérôme en eût soupçonné quelque chose.

— Mais non, père, répondit-elle malgré son émotion, et tremblant comme une feuille secouée de la brise. Pourquoi voudrais-tu que je te quitte?

Le vieillard resta quelques instants sans répondre. Il dit enfin:

— Pardonne-moi, mon enfant. J'ai depuis quelque temps des idées noires. Ce doit être l'âge qui en est cause. Mais j'aurais tort de t'en troubler l'esprit, à toi qui entres seulement dans la vie. Je suis bien heureux que tu soies venue au-devant de moi. Ce n'est pas parce que tu avais quelque chose de particulier à me dire, au moins?

Marthe hésita deux secondes.

— Si, père. Et malheureusement, ce que je suis venue te dire est une chose qui te fera de la peine.

— De la peine!... Un accident?... A qui? A Geneviève?

— Non, père, pas à Geneviève.

Le scaphandrier et sa fille avaient alors parcouru toute la longueur du brise-lames; ils s'engageaient sur le quai et n'avaient plus qu'une centaine de mètres à faire pour arriver chez eux.

— A qui donc? demanda Jérôme en s'arrêtant.

— A ta sœur, père; à ma tante Mélanie. Elle était ici depuis avant-hier soir...

— Oui, je sais...

— Et ce matin, quand on a été pour l'éveiller, on l'a trouvée dans son lit...

— Morte!

— Oui, père morte. Et non seulement elle est morte, mais M. Jean, qui est venu nous apporter cette affreuse nouvelle, ajoute qu'elle a été assassinée.

— Assassinée!... Ma sœur!...

— Oui. La chambre était emplie de l'odeur du chloroforme, et ma pauvre tante avait été étouffée au moyen d'un oreiller.

Jérôme Richelieu demeura où il était, immobile et comme s'il lui eût été impossible de faire un pas de plus. Puis Marthe le vit chanceler sur ses jambes; un flot de sang lui monta brusquement au visage et il tomba, comme une masse, sur les galets pointus qui pavaient le quai.

Mais, avant de s'abattre, le scaphandrier avait murmuré quelques mots. Marthe ne les entendit pas, mais quelqu'un qui aurait pu mettre son oreille assez près des lèvres du vieil homme aurait reconnu avec stupéfaction les propres paroles que prononçait Mme de Noirétable quand on lui apprit la terrible fin de sa femme de chambre, quelques heures auparavant:

— Délivré, enfin! Délivré!

VI

Entrée en scène de M. Ségonnot

Il pouvait être midi moins un quart. Mme de Noirétable, installée près d'un bon feu, dans sa chambre, et en toilette déjà, parcourait négligemment un journal. Mme de Noirétable était fraîche et calme; elle ne paraissait se ressentir en aucune façon de la mauvaise nuit qu'elle avait passée, ni du réveil extra-matinal qu'on lui avait imposé. Au surplus, si la mort de sa femme de chambre l'avait affectée, l'impression n'avait dû être que superficielle, car à présent du moins où elle était seule, aucune trace de ce souci n'apparaissait sur son visage impérieux. Pour tout dire, Mme de Noirétable était beaucoup trop haut placée sur l'échelle sociale pour se préoccuper longtemps des mésaventures d'une domestique, celle-ci l'eût-elle servie pendant vingt ans, et eût-elle employé pour s'en aller «ad patres» des moyens peu usités.

Aussi lui fut-il fort désagréable qu'on lui apportât, vers midi moins dix, une carte de visite ainsi libellée:

Philippe Ségonnot
Brigadier de la police de Sûreté

— Ce Monsieur ne pourrait-il pas revenir après déjeûner? demanda-t-elle à Jean, qui lui avait remis la carte.

— Il a beaucoup insisté pour être reçu de suite, en raison de ses nombreuses occupations, répondit le vieux serviteur, et promet en outre de n'importuner Madame que quelques minutes.

— Qu'il entre donc, prononça Mme de Noirétable en s'armant de son face-à-main, comme elle avait coutume de faire pour se donner l'air suffisamment insolent et hautain, quand il lui fallait de toute nécessité traiter avec des gens qui n'étaient pas de sa caste.

(A suivre).

Reproduction autorisée pour les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

Pour 80 cent.

on s'abonne

A LA

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

jusqu'à fin juin 1908

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne à la **Feuille d'Avis de Neuchâtel** *et paierai le remboursement postal qui me sera présenté à cet effet.*

Franco domicile à Neuchâtel		*Franco domicile en Suisse*	
jusqu'au 30 juin 1908	Fr. -.80	jusqu'au 30 juin 1908	Fr. -.80
» 31 décemb. 1908	» 5.30	» 31 décemb. 1908	» 5.80

(Biffer ce qui ne convient pas)

Adresse bien exacte

Nom : _____

Prénom et profession : _____

Domicile : _____

Découper le présent bulletin et l'envoyer sous enveloppe **non fermée**, affranchie de 2 cent., à l'administration de la **Feuille d'Avis de Neuchâtel**, à Neuchâtel. — Les personnes déjà abonnées ne doivent pas remplir ce bulletin.

Les nouveaux abonnés recevront sur demande le nouvel horaire et le commencement du feuilleton.

Bonne pension

conversation française, piano, près de l'Ecole de commerce. 55 fr. — Demander l'adresse du n° 441 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Transfert de domicile

Miss Priestnall

Professeur d'anglais

a transféré son domicile

rue LOUIS FAVRE 1

S'adresser pour leçons à son bureau **Avenue DuPeyrou 10** le matin ou par écrit à son domicile.

Séjour de montagne

Dans une ferme près de la Brévine, on recevrait 2 ou 3 personnes pour la saison d'été. Prix modérés. S'adresser à Mme Matthey-Junod, Sur les Gez, Brévine.

Avenue du 1er Mars 24

Téléphone

J'ai l'honneur d'annoncer à mes amis et connaissances et au public en général que je viens d'ouvrir un

ATELIER DE Menuiserie-Ebénisterie

Par un travail soigné et prix modéré j'espère m'attirer la confiance que je sollicite.

Adolphe ISCHER

Ecluse 15 bis

On cherche pour jeune fille de 17 ans,

PENSION

de juillet jusqu'en novembre dans bonne famille habitant les environs de Neuchâtel, si possible la campagne.

Demandé : occasion de parler français, d'aider dans le ménage. Eventuellement on prendrait une jeune fille en échange.

Adresser offres baron Watter, Grunewald, Berlin.

Jeune fille de la Suisse allemande, élève de l'école supérieure, demande

PENSION

dans bonne famille, de préférence aux environs de la ville. Ecrire à Z. A. 430 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Leçons écrites de comptabilité américaine. Succès garanti. Prospectus gratis. H. Frisch, expert comptable, Zurich N 59. D 12,330

MARIAGE

Un Monsieur sérieux, âge de 30 ans, ayant un bon commerce, cherche à faire la connaissance d'une jeune demoiselle ayant un petit avoir. Adresser les offres poste restante S. S. 1111, Saint-Blaise.

AVIS MÉDICAUX

Corcelles-Peseux

W. LEUBA

médecin-chirurgien

reçoit provisoirement à Corcelles, maison Baur, horticulteur.

Consultations de 1-3 heures tous les jours excepté le dimanche.

Le Dr MOREL

vaccinera à son domicile, Môle n° 4, **mardi 26 et mercredi 27 mai**, à 1 h. ¼.

Dr Chs de MEURON

de retour

Nouveau domicile : Evole 15

CONVOCATIONS

Eglise nationale

La paroisse est informée que le culte de jeudi prochain, jour de l'ASCENSION, se fera à 9 h. ¾ au TEMPLE DU BAS.

La FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL, hors de ville, 10 fr. par an.

Monsieur et Madame William SANDOZ, Mademoiselle Thérèse SANDOZ et leur famille présentent l'expression de leur vive reconnaissance à toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie dans leur deuil.

Monsieur et Madame DELLEY expriment leur reconnaissance, pour toutes les marques de sympathie qu'ils ont reçues à l'occasion de leur grand deuil.

Monsieur Henry SIMOND, ses enfants et la famille, vivement touchés de la sympathie dont ils ont été entourés dans le deuil profond qui vient de les frapper, expriment à leurs amis et connaissances toute leur reconnaissance.

Mon Repos, Serrières, mai 1908.

ETAT-CIVIL DE NEUCHATEL

Promesses de mariages

Ernest Pauli, sellier, Bernois, à Berne, et Lina Schwab, sans profession, Fribourgeoise, à Neuchâtel.

Léo Billeter, docteur-médecin, Zuricois, à Zurich, et Frieda Bräm, sans profession, Zuricoise, à Neuchâtel.

Décès

21. Anna Frei, bonne, Bernoise, née le 27 juin 1892.

POLITIQUE

Russie

On mande de Varsovie que vendredi après-midi, dans le faubourg de Polcowizna, une patrouille composée d'un sous-officier de gendarmerie et de 4 agents passait devant la gare, lorsqu'elle fut assaillie par deux inconnus. Les soldats tuèrent les deux terroristes à coups de fusil.

France et Vatican

Le Vatican, par l'organe de ses agences officieuses, conseille au clergé français de constituer le plus possible de mutualités libres. En outre, les ecclésiastiques devront faire les démarches nécessaires et tenter par les voies légales d'obtenir : 1° que soient maintenues les pensions à ceux qui en jouissaient avant le mois de novembre 1906 ; 2° que les prêtres non encore pensionnés soient remboursés des versements faits par eux après novembre 1906.

Pour les legs de messes, le Vatican conseille au clergé français de rechercher les héritiers naturels des légataires, lesquels devront revendiquer les legs, comme la loi leur en donne le droit, et se charger en outre eux-mêmes de faire exécuter la volonté des défunts. Pour les legs perdus, ils seront suppléés par la charité des fidèles et des prêtres.

Le pape a fait déposer le capital nécessaire à la constitution d'une rente de quatre mille francs, destinée à assurer annuellement deux mille messes pour suppléer les legs perdus.

ETRANGER

L'explosion d'une raffinerie. — A Paris, vendredi matin, une explosion s'est produite à la raffinerie Say. On croit qu'une étincelle jaillie d'une dynamo a communiqué le feu à des poussières dont la combustion a provoqué l'explosion des gaz. L'explosion a été des plus violentes. Sous la poussée des gaz, trois ateliers ont été complètement détruits ; toutes les vitres des différents bâtiments de la raffinerie et celles des immeubles voisins ont été brisées. Une centaine d'ouvriers travaillaient dans les ateliers détruits ; 42 d'entre eux ont été blessés, soit par l'explosion, soit par des éclats de vitres. Onze, dont l'état a été reconnu grave, ont été transportés dans les hôpitaux. Les dégâts sont évalués à 500,000 fr.

Les orages. — A Berlin, l'orage de vendredi a causé d'importants dégâts dans le Tiergarten et le nord-ouest de la ville. Au Tiergarten, l'eau atteignait par places 70 centimètres de hauteur. Dans le quartier de Moabit, des centaines de vitres ont été brisées par la grêle. Les rues basses ont été complètement inondées ; la circulation des voitures a été, pendant plus d'une heure, complètement suspendue.

Les crimes américains. — La chambre des mises en accusation de La Porte (Indiana) a renvoyé devant les assises le nommé Ray Lamphere sous l'inculpation de l'assassinat de Mme Gunness, de ses enfants et de son second mari, ainsi que de l'incendie de la ferme de cette femme. Il est impliqué, comme complice de Mme Gunness, dans l'assassinat du premier mari de cette dernière.

La catastrophe de Contich. — On interroge des « rescapés » et c'est toujours le même récit : un choc formidable ; puis, brutable comme un coup de foudre, une impression d'écrasement. Ceux qui ont pu se dégager des vagons culbutés se sont mis à courir, à courir sans fin ; mais tous les autres, là-dessous, hurlaient effroyablement. Des blessés se dégageaient, se relevaient, puis s'abattaient au milieu des voies. Presque tous sont atteints à la tête et aux jambes. Il y a près de la gare une caserne-dépôt d'un régiment de ligne. Officiers et soldats sont accourus immédiatement, et aidés du personnel de la gare et de quelques civils, ils ont commencé à déblayer. Effroyable besogne, et ces témoins de la première heure garderont à jamais devant les yeux le spectacle qui s'offrit à eux.

Les trois derniers vagons du train de pèlerins étaient réduits en miettes, pulvérisés ; ils recouvraient des corps mutilés et informes. Les autres vagons, couchés sur le flanc, laissaient entrevoir ça et là, par les parois crevées, d'autres corps mutilés. Contre la toiture d'une voiture de seconde classe, on découvrit un corps de femme décapité ; à quelques mètres de là, on trouva la chevelure de la malheureuse qui avait été littéralement scalpée. Il y avait également dans ce train une centaine de soldats du 6e régiment de ligne, se rendant au camp de Berverloo. Cinq d'entre eux ont été tués.

Ce qui fut tout particulièrement émouvant, ce fut le sauvetage des enfants qui accompagnaient les pèlerins. Nombre d'entre eux furent blessés, et on les transporta sur des civières dans la salle d'attente de la gare transformée en ambulance.

Le chiffre officiel des morts connu vendredi était de 39. Quant aux blessés, environ 70 le sont grièvement et 80 légèrement.

Toujours lui ! Lui partout. — Après s'être fait représenter dans une niche du portail de la cathédrale de Metz, sous le vocable du prophète Daniel, l'empereur Guillaume vient de faire don à l'église Saint-Jean, de Lunebourg, d'un gigantesque vitrail, sur lequel il se trouve représenté sous l'armure de saint Henri, empereur d'Allemagne.

Le souverain, dont les traits sont d'une ressemblance parfaite, figure agenouillé sur un prie-Dieu, le livre des Evangiles ouvert devant lui. A côté de l'empereur, on voit peintes les armes impériales avec la chaîne de l'ordre de l'Aigle Noir en sautoir.

Le vitrail mesure 11 mètres de haut. C'est une dimension américaine.

Mort de François Coppée. — Le poète François Coppée, de l'Académie française, qui était souffrant depuis plusieurs mois, s'est éteint samedi matin, à l'âge de 66 ans.

François-Edouard-Joachim Coppée, poète et auteur dramatique, est né à Paris en 1842. Son premier recueil de poésies, le «Reliquaire», parut en 1866. C'est du «Passant», comédie jouée en 1869 par Sarah Bernardt et Agar, que date sa réputation.

Parmi ses principales œuvres de théâtre, il faut citer : «Le Luthier de Crémone» (1876), «Severo Torelli» (1883), «Les Jacobites» (1885,) «Pour la Couronne» (1895). Il a publié de nombreux volumes de vers, quelques romans et nouvelles.

Depuis l'affaire Dreyfus, il s'était lancé dans la politique et patronnait la Ligue des Patriotes. La popularité du poète des «Humbles» en avait été quelque peu diminuée.

Jolies mœurs. — Deux collaborateurs du «Rouss» ont roué de coups, à son domicile M. Milioukoff, leader des cadets et directeur du «Retch». Ils reprochent à ce journal d'avoir accusé la direction du «Rouss» de concussion et d'autres actes blâmables.

SUISSE

Contre l'absinthe. — Le comité central du parti radical grison s'est prononcé en faveur des deux projets de loi qui seront soumis à la votation fédérale du 5 juillet.

Militaire. — En exécution des nouvelles dispositions de la loi sur l'organisation militaire, le Conseil fédéral a décidé de diviser les officiers d'administration en trois groupes : 1). Les officiers des troupes chargées de l'alimentation ; 2). les quartiers-maîtres ; 3). les officiers du commissariat attachés à l'état-major d'armée. Les officiers du premier et du troisième groupe ainsi que les officiers d'administration qui, aux termes de l'article 51 de la loi sur l'organisation militaire sont à la disposition du Conseil fédéral, sont sous les ordres immédiats du commissariat supérieur de la guerre. Les quartiers-maîtres des corps de troupes fédérales et cantonales relèvent directement du département militaire qui a formé les corps de troupes en question. Ainsi les quartiers-maîtres de corps de troupes formés par les cantons sont sous les ordres des autorités militaires cantonales.

Les officiers de l'administration continueront à porter le même uniforme que par le passé.

Navigation intérieure. — On mande de Wallenstadt qu'un comité d'initiative, composé de représentants des communes du lac de Wallenstadt, de l'industrie, des sociétés de développement de la navigation et de pêche, s'est constitué en vue d'étudier la régularisation du niveau du lac, la construction d'écluses ainsi que le développement de la navigation intérieure par le Rhin, le lac de Zurich, le canal de la Linth jusqu'à Wallenstadt.

Coopératives de consommation. — L'assemblée de l'Union suisse des sociétés de consommation a eu lieu samedi à Genève. Elle comptait trois cents participants. On remarquait la présence de délégués de France, d'Allemagne, d'Autriche, d'Angleterre et d'Italie.

L'assemblée a voté la création d'une caisse d'invalidité en faveur du personnel de l'Union, avec réserve de l'étendre éventuellement plus tard aux membres des sociétés faisant partie de l'Union.

Elle a renvoyé au comité différents projets présentés par les sections et concernant la fixation des conditions pour la fourniture du chocolat, du lait, etc. ; la création d'une banque coopérative, etc.

ZURICH. — Emile Ardin, de Postdam, et la jeune Gertrude Wentzel, de Torgau, condamnés par les tribunaux lucernois à 8 et 7 ans de réclusion, pour le fameux vol commis à la cure de Schupfheim, viennent d'être jugés par la cour suprême du canton de Zurich pour un délit semblable commis à la cure de l'arrondissement IV de la ville de Zurich. Ardin reçoit 2 ans de réclusion ; sa compagne, qui n'a que 17 ans, s'en tire avec 3 mois.

SAINT-GALL. — On a constaté dernièrement, dans une succursale des postes de Saint-Gall, la disparition d'une somme de cent francs. Après enquête, deux arrestations ont été opérées. L'un des prévenus a dû être relâché faute de preuves ; l'autre nie énergiquement toute participation au vol.

LUCERNE. — Vendredi après midi, entre 3 et 4 heures, un violent orage de grêle s'est abattu sur une grande partie de la région frontière des cantons de Lucerne et de Berne et sur les communes de Melchnau, Grossdietwil et Altburen. Les dommages, dans un rayon de 20 kilomètres au moins, sont considérables ; à beaucoup d'endroits, tout a été haché.

GLARIS. — Un grave accident s'est produit à l'usine hydraulique de Lœntsch, qui approche de son achèvement.

La partie de la conduite soumise à la pression avait été fermée par un couvercle en acier soigneusement vissé. La pression de l'eau a fait sauter ce couvercle ; l'air comprimé et l'eau chassée avec violence ont précipité au bas des rochers les ouvriers qui travaillaient plus bas à la conduite.

Les morts sont l'ingénieur Gustave Weinmann de Rykon-Zurich, et les ouvriers Martin Stæhli, de Netstal, et Jean Fœhn, de Glaris. Les cadavres portent d'affreuses blessures à la tête. Deux ouvriers de Netstal et de Glaris ont été transportés grièvement blessés à l'hôpital cantonal ; quelques autres, moins sérieusement atteints, sont en traitement à Netstal.

GRISONS. — Au Grand Conseil grison, répondant à une question de la commission de gestion, le Conseil d'Etat a déclaré que toutes les mesures réclamées par les autorités militaires fédérales et par les offices de santé civiles et militaires au sujet des cas de méningite cérébro-spinale qui se sont produits à la caserne, ont été décidées et exécutées. Le rapporteur de la commission a remercié le Conseil d'Etat de ses explications et a exprimé l'espoir que ceci tranquilliserait l'opinion publique ainsi que les occupants actuels de la caserne.

— Le synode grison réformé avait adressé aux autorités réformées du canton des Grisons la demande de s'occuper d'une augmentation des traitements des pasteurs. Le gouvernement a présenté un rapport disant que les traitements des pasteurs relevant exclusivement des communes et les autorités du canton n'ayant pas de compétences particulières, le plus simple serait de réunir les petites paroisses avec les grandes et de consolider ainsi leur situation financière.

Au sein du Grand Conseil il a été déclaré que cette réponse était insuffisante et on a proposé d'élaborer une loi ecclésiastique qui fixerait le minimum des traitements à 2000 francs et d'étudier encore d'autres moyens. Une décision sera prise la semaine prochaine. Quelques petites communes ont encore pour les pasteurs des traitements de 1200, 1000 et 900 fr., mais il faut tenir compte qu'il s'agit de minuscules communes avec dix électeurs ayant droit de vote.

VALAIS. — Le Grand Conseil a décidé, par 57 voix contre 43, de maintenir le système majoritaire en opposition au système proportionnel, pour les élections législatives.

CANTON

Bureaux de renseignements. — Le comité de la Société neuchâteloise des bureaux officiels de renseignements a tenu séance jeudi après midi, au buffet de la gare des Hauts-Geneveys.

Il a constitué son bureau en commençant par confirmer à l'unanimité M. Pierre Vuarnoz, chef du service d'exploitation du Jura-Neuchâtelois, comme président, puis en nommant MM. Richard, conseiller communal, au Locle, et Ed. Tissot, conseiller communal, à La Chaux-de-Fonds, vice-présidents ; Henri Berthoud, conseiller communal, à Neuchâtel, et A. Mathias, journaliste, à La Chaux-de-Fonds, secrétaires ; Emile Haller, à Neuchâtel ; Fritz-Albin Perret, aux Brenets ; E. Perrochet, à La Chaux-de-Fonds, et Dr Steinhauslin, au Locle, assesseurs.

On a désigné les délégués à l'assemblée générale des sociétés suisses de développement, à Zurich, les 29, 30 et 31 mai prochains.

Le comité a décidé de faire un nouvel appel au public en général et aux hôteliers pour que les souscriptions deviennent de plus en plus nombreuses et plus fortes.

Un rapport de M. Ed. Hæusler, directeur du bureau de Neuchâtel, a constaté que l'année s'annonce bien pour le mouvement des étrangers dans notre canton ; à l'heure actuelle, déjà, le nombre de nos visiteurs dépasse sensiblement celui de l'an dernier. Les demandes de renseignements sont bien plus nombreuses encore.

Contre le mildiou. — Le Conseil d'Etat promulgue un arrêté rappelant que la lutte contre le mildiou est obligatoire dans tout le vignoble neuchâtelois. Tout propriétaire est tenu de faire appliquer un premier traitement dans ses vignes avant le 1er juin, un second avant le 20 juin, et un troisième avant le 10 juillet. Ces dates peuvent toutefois être modifiées suivant les circonstances. La station viticole d'Auvernier renseignera en temps utile les propriétaires sur les traitements les mieux appropriés.

Val-de-Ruz. — Feu Mme Elise Perregaux-Girard, qui avait laissé par testament une somme de 10,000 francs à l'hôpital de Landeyeux, a encore légué 2000 francs à la mission de Bâle ; 1000 fr. aux pauvres domiciliés dans la commune de Boudevilliers, sans distinction d'église. En outre, Mme Perregaux laisse 1000 fr. à la sœur directrice de l'hôpital du Val-de-Ruz, à Landeyeux, et 1000 fr. à la personne qui soigna la défunte durant sa dernière maladie.

NEUCHATEL

Musique. — Ce fut un grand événement que le concert donné samedi au Temple du Bas par l'orchestre de la Société philharmonique de Berlin.

Notons d'abord que cet orchestre a toujours eu d'excellents directeurs et que son chef actuel, Richard Strauss, est un des plus capables dès qu'il s'agit d'exercer une influence personnelle sur les instrumentistes. Que cette influence se marque moins par une interprétation traditionnelle que par l'action très personnelle du directeur, certains critiques l'assurent sans trop le regretter à cause de la vie que les œuvres y gagnent.

Il est de fait que le « Don Juan » de Richard Strauss, donné samedi, et l'ouverture de « Benvenuto Cellini », de Berlioz, furent extraordinairement vivants et, la seconde en particulier, d'une clarté incontestable.

Les autres numéros au programme, — deux de Wagner, l'ouverture du «Vaisseau fantôme» et la Bacchanale de Tannhäuser, de même que la huitième symphonie de Beethoven, — ne furent pas d'une exécution moins bonne.

A tout cela, le chef ne fut pas étranger, il va sans dire, mais il y a l'orchestre. La Philharmonique a donné une audition tout récemment à Paris et voici ce qu'en dit alors Pierre Lalo, le critique musical du « Temps » :

Nous avions autrefois, sur les orchestres de tous les pays du monde, un avantage incontestable : c'est celui que nous donnaient nos bois. Les bois français étaient incomparables pour la pureté du son et du style, ainsi que pour la facilité du mécanisme ; et la distance entre eux et leurs rivaux était si grande, qu'elle semblait devoir être éternelle.

Je ne dis point qu'elle ait dès aujourd'hui disparu ; mais elle a diminué. Les flûtes allemandes sont encore beaucoup moins bonnes que les nôtres, plus sèches et plus aigres ; mais la Philharmonie possède un hautbois parfait, et des bassons excellents : tel est l'effet des patients efforts poursuivis depuis quelque vingt ans dans les écoles et les orchestres d'Allemagne.

Quant aux cuivres que nous avons entendus ils accablent les nôtres d'une double supériorité : celle de la beauté du son, celle de l'aisance et de la sûreté du jeu. Le cor et le trombone, chacun à sa manière, possèdent une ampleur et une puissance de son auprès de quoi nos trombones et nos cors semblent des instruments pauvres et débiles.

Mais ce qui est plus malaisément tolérable, c'est que les cors d'Allemagne aient une sûreté absolue, tandis que les nôtres paraissent toujours hésitants et timides et sont sujets aux plus fâcheux accidents.

Ce n'est pas encore le pire. Ce qui véritablement est grave, c'est la comparaison entre le groupe de nos cordes et celui des cordes allemandes. Depuis quelques années, nombre de musiciens observaient avec ennui que nos cordes semblaient devenir de moins en moins sonores, avoir de moins en moins d'énergie et d'ampleur.

A chaque voyage de l'autre côté du Rhin, la différence entre la plénitude et la solidité du quatuor allemand et la maigreur et la débilité du quatuor français les frappait davantage. Mais ils n'avaient pas pu faire de rapprochement immédiat. Ce rapprochement est fait maintenant. Un orchestre allemand est venu parmi nous ; un bon orchestre, mais un orchestre réduit, qui comptait moitié moins d'exécutants que n'en comptent ordinairement les nôtres. A nombre moitié moindre, ils avaient autant d'ampleur de son, et une ampleur d'accent, une force d'expression incomparablement plus grande. Notre infériorité est déplorable.

Les Allemands jouent à plein archet, et l'archet à la corde ; les Français jouent avec dix centimètres d'archet, et du bout des doigts. Les uns jouent en musiciens d'orchestre ; les autres en virtuoses. Dans un orchestre, vous vous apercevez assez si c'est de ceux-ci ou de ceux-là qu'on a besoin. Notre enseignement du violon, excellent quant à la technique du mécanisme, doit, sans tarder, prendre souci de remédier à cette alarmante infériorité.

Aucune de ces appréciations ne paraîtra exagérée à qui entendit, samedi, les bois de Berlin dans le « Vaisseau fantôme », les cornistes dans le trio de la Symphonie et les violons dans la Bacchanale, après la dernière mesure de laquelle l'auditoire rappela cinq ou six fois M. Richard Strauss.

Quant à l'homogénéité de la Philharmonique c'est celle qu'on peut attendre d'un ensemble de professionnels rompus au métier, ouverts à la beauté et entièrement soumis aux chefs qui eurent l'honneur de les diriger.

La défense contre l'incendie. — Samedi s'est réunie au Château de Neuchâtel la deuxième conférence des capitaines du feu du canton.

Toutes les localités étaient représentées. Assistaient aussi à cette conférence les préfets.

Cette importante réunion a été ouverte par le conseiller d'Etat Perrier, lequel, dans son allocution, a relevé les origines des prescriptions édictées depuis la fin du siècle dernier pour prévenir les incendies, et les mesures de prudence ordonnées à la population.

MM. Eugène Colomb, architecte, expert cantonal, et Jules Zeller, commandant du corps des sapeurs-pompiers de Neuchâtel, ont développé la question se rapportant à l'amélioration du service de défense contre l'incendie, aux mesures préventives et défensives nécessaires pour éviter et circonscrire les sinistres toujours trop nombreux dans notre pays.

Ils ont aussi exposé l'état actuel de la revision du règlement de 1878 sur la police des constructions et l'organisation de la police du feu, revision de laquelle le département des travaux publics s'occupe depuis de longs mois et qui est sur le point d'être résolue.

Terminée vers 1 heure, la conférence s'est rendue à la rue des Moulins où le service électrique de notre ville avait installé, à titre d'expérience, une cloche d'alarme, système D. Perret & Cie, actionnée électriquement et qui paraît appelée à rendre de signalés services.

L'après-midi, réservé à des exercices pratiques auxquels s'étaient prêtées différentes sections du corps des sapeurs-pompiers de Neuchâtel, bien que contrarié par un temps affreux, a néanmoins fort intéressé les délégués communaux qui ont suivi ces travaux avec une attention soutenue.

Ajoutons qu'une exposition de vues et plans d'incendies marquants ainsi que des graphiques divers étaient exposés dans la salle des délibérations de la conférence.

Mentionnons enfin la proportion d'indemnité reçue par 100 francs de contribution dans la période s'étendant de 1876-1877 à 1907, c'est-à-dire pendant 32 ans :

Fresens, 0. Montalchez, 0. Brot-Dessous, 0,14. Marin-Epagnier, 0,38. Môtiers, 0,56. Bôle, 3,04. La Coudre, 9. Peseux, 12,78. Neuchâtel, 14,50. Auvernier, 18,77. Corcelles-Cormondrèche, 23,08. Saint-Blaise, 23,19. La Chaux-du-Milieu, 29,2. Colombier, 43,5. Hauterive, 44. Bevaix, 49,77. Saint-Sulpice, 49,8. Boudry, 50,6. Boveresse, 52. Gorgier, 55,17. Couvet, 65,8. Noiraigue, 66,3. La Chaux-de-Fonds, 67,6. Travers, 71,6. Cortaillod, 73,35. La Sagne, 73,37. Le Cerneux-Péquignot, 73,7. La Brévine, 75.2. Les Verrières, 77,3. La Côte-aux-Fées, 81,1. Fleurier, 81,9. Buttes, 93,1. Les Planchettes, 96,3. Cornaux, 98,9. Dombresson, 100. Enges, 101,4. Le Pâquier, 104,1. Les Bayards, 118,9. Thielle-Wavre, 124,3. Le Locle, 127,2. Les Ponts, 127,8. Fenin-Vilars-Saules, 128. Cressier, 130,6. Villiers, 138,5. Fontainemelon, 156,19. Cernier, 156,39. Les Brenets, 156,4. Engollon, 175,75. Boudevilliers, 180. Chézard-Saint-Martin, 185,22. Saint-Aubin-Sauges, 186,38. Vaumarcus-Vernéaz, 203,59. Valangin, 205. Rochefort, 210,5. Landeron-Combes, 222,4. Brot-Plamboz, 256,5. Coffrane, 287,5. Montmollin, 298,49. Les Hauts-Geneveys, 304,25. Savagnier, 333,33. Lignières, 422. Fontaines, 432. Geneveys sur Coffrane, 621,17.

Cette proportion s'établit comme suit pour les différents districts :

Neuchâtel, 39,4. Boudry, 57. Val-de-Travers, 70,7. Val-de-Ruz, 226,9. Locle, 120,7. La Chaux-de-Fonds, 69,7.

Nécrologie. — On annonce de Genève la mort de M. François Henzi de Chaumont, vice-consul suisse à Rosario de Santa-Fé (République Argentine). Il avait passé l'hiver à Genève où il vient de mourir.

Dans son pays d'adoption, F. Henzi s'intéressait beaucoup aux questions de tir ; il était en quelque sorte l'âme des sociétés de tir et jouissait, à ce titre, d'une grande considération auprès du gouvernement de la République Argentine.

Dans sa jeunesse, Henzi avait fréquenté le collège de Neuchâtel et c'est lui qui, lors du tir fédéral de 1898, avait tenu à venir de Rosario présenter au pavillon des prix la bannière des tireurs suisses de la République Argentine.

Eboulement. — Un amas de grosses pierres provenant des rochers surplombant le Prébarreau est venu s'abattre dimanche soir sur un bûcher appartenant aux abattoirs de l'Ecluse.

Les dégâts se bornent à un mur qui a été complètement abîmé.

Il semble que des mesures immédiates devraient être prises afin d'éviter un accident grave, des enfants circulant toute la journée à cet endroit.

CORRESPONDANCES

(Le journal réserve son opinion à l'égard des lettres paraissant sous cette rubrique)

Le silence et les médecins

On lit dans le «National suisse» de samedi 23 mai : «Le comité de la société neuchâteloise des Bureaux officiels de renseignements, dans sa séance de jeudi, a décidé de faire appel aux journaux neuchâtelois, pour les prier de ne point alarmer inutilement l'opinion au sujet d'épidémies souvent bénignes et de s'en tenir à des informations sérieuses et officielles, certaines publications tendancieuses et intempestives causant un grave préjudice au canton, tant chez les indigènes qu'auprès des étrangers, qu'elles retiennent de venir chez nous.»

Le «silence est d'or», dit la sagesse des nations. Le silence est de diamant pour les médecins !

«Il faut se tenir en silence autant qu'on peut», disait Pascal (Pensées XXIV).

«La peste soit du causeur», disait dans le «Dépit amoureux» Molière.

...

☞ Voir la suite des nouvelles à la page quatre.

Vous entendrez partout chanter les louanges des véritables Pilules Suisses du pharmacien Richard Brandt. Le Dr-méd. Janka, à Teplitz, Bohême, écrit à ce propos ce qui suit : « Depuis nombre d'années je prescris constamment avec succès les Pilules Suisses de Richard Brandt ; elles sont un purgatif doux et agréable et ont une excellente action sur les fonctions du foie et de l'intestin. La boîte avec étiquette « Croix blanche sur fond rouge et la signature Richard Brandt » à 1 fr. 25 dans les pharmacies. — Le seul vrai dépuratif existant. 15 a

☞ LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL ne paraissant pas jeudi 28 mai, jour de L'ASCENSION, et nos bureaux étant fermés ce jour-là, les personnes qui auraient des annonces à faire paraître dans le numéro de vendredi 29 mai, sont priées de les faire parvenir jusqu'à mercredi soir, à 3 heures. (Les grandes annonces doivent être remises dans la matinée.)

POLITIQUE

Vaud

Le Conseil d'Etat vaudois vient de perdre presque subitement un de ses membres. M. Ernest Rubattel-Chuard a succombé aux suites d'une grippe.

Il y a une année et demie à peine que M. Rubattel-Chuard, né à Villarzel le 12 avril 1865, était entré au Conseil d'Etat.

Grand Conseil genevois

Le Grand Conseil genevois a discuté samedi la demande de crédit de 130,000 francs proposée par le Conseil d'Etat pour le nouveau clos d'équarrissage. Le projet a été renvoyé à une commission.

On a également renvoyé à une commission un projet de décret portant ouverture d'un crédit pour indemnité extraordinaire aux fonctionnaires et employés dont le traitement est inférieur à 2000 fr.

France

Au conseil des ministres tenu samedi matin à l'Elysée, le contre-amiral Berryer a été désigné pour remplacer le contre-amiral Philibert à la tête de la division du Maroc.

Le ministre de la marine a adressé au contre-amiral Philibert, au moment où ce dernier va quitter le commandement des forces navales détachées au Maroc, une lettre de félicitations très vives pour la façon distinguée dont il a rempli ses délicates fonctions.

La commission législative fiscale de la Chambre a été saisie par son président, M. Pelletan, d'une nouvelle rédaction Caillaux concernant l'impôt sur la rente.

Le ministre des finances propose d'exempter de l'impôt les porteurs des titres de rente nominatifs jusqu'à concurrence d'une rente de 625 fr., à condition toutefois que les rentiers ne possèdent pas un revenu total supérieur à 1250 fr.

Angleterre

Le roi Edouard a reçu samedi à Buckingham-Palace les bourgmestres allemands. Le roi, s'exprimant en allemand, a dit éprouver le plus grand plaisir à les recevoir.

Le premier bourgmestre de Munich a remercié le souverain pour ses bontés et a exprimé le vif espoir que ces visites contribueront à fortifier les relations déjà bonnes qui existent entre les deux pays.

Le procès Harden

Le tribunal de l'empire, siégeant à Leipzig, a cassé le jugement rendu par le tribunal de Berlin I dans le deuxième procès Harden engagé d'office par le ministère public à la suite de l'acquittement de Harden dans le procès Moltke-Harden devant le tribunal des échevins. Sur la proposition du procureur général, l'affaire est renvoyée au tribunal de première instance.

Nouvelles diverses

La catastrophe de Contich. — Indépendamment de l'aiguilleur qui est sous le coup d'un mandat d'arrêt, et que l'on ne croit pas devoir survivre à la commotion qu'il a éprouvée, on doit s'attendre à d'autres poursuites, spécialement à celle des contre-maîtres qui ont négligé d'aviser le chef de gare que des travaux étaient en cours d'exécution.

L'enquête administrative a commencé samedi. Plusieurs actions judiciaires ont déjà été introduites par les blessés ou leurs ayants droit. A l'heure actuelle, tous les morts sont identifiés. De nouveaux décès se sont produits parmi les blessés.

La famine en Afrique. — Une grande famine ravage la province de Bonsoga, dans l'Ouganda. Elle a déjà causé la mort de 4000 personnes. Le gouvernement nourrit plus de 50,000 indigènes. Il est à bout de ressources. Les récoltes sont complètement perdues et l'on craint que les mois qui viennent ne soient encore plus durs.

La neige

Nous assistons à un curieux et exceptionnel retour de froid, après les hautes températures du milieu de la semaine dernière.

Le changement s'est manifesté dès vendredi et, samedi, la neige tombait un peu partout. Pour un 23 mai, le spectacle ne manquait pas d'imprévu.

A Neuchâtel, un peu avant 5 heures de l'après-midi, ce furent d'abord quelques flocons arrivant avec beaucoup de pluie. A 5 heures, il n'y avait plus de pluie, mais rien que de la neige, sans cependant que celle-ci ait pu prendre pied.

Il n'en a pas été de même dans les hautes régions du canton, en particulier au Val-de-Travers, au Val-de-Ruz et, à plus forte raison dans les deux districts des montagnes.

* * *

Valangin (corr.). — Samedi après midi la neige n'a pas cessé de tomber au Val-de-Ruz, même à Valangin où les toits, la route et les arbres se sont chargés du blanc manteau comme au cœur de l'hiver.

Les arbres de la forêt en particulier ont souffert du poids de cette neige excessivement lourde; bien des branches ont cassé.

L'herbe des champs s'est couchée de telle façon que plusieurs de ceux-ci devront être fauchés avant le moment de la fenaison.

Espérons que le ciel restera couvert, sans cela ce serait la gelée et un formidable désastre.

Lignières (corr. du 23). — La chaleur de ces derniers jours a fait monter le thermomètre à des hauteurs inconnues dans notre contrée à cette époque de l'année. J'ai noté de lundi à vendredi une température moyenne de 27°, au soleil, à 3 heures de l'après-midi.

Aujourd'hui, samedi, changement de décor C'est à peine 4° que m'indique le thermomètre. Et il neige à faire honte au mois de janvier; au moment où je vous écris ces lignes, la campagne a revêtu sa parure hivernale. Les arbres couverts de fleurs penchent tristement leurs branches vers le sol et les oiseaux poussent de petits cris plaintifs.

Espérons toutefois que ce n'est que passager et que le chaud soleil ne tardera pas à reprendre ses droits, car la campagne est si belle et promet tant qu'il serait navrant de voir les espérances de nos agriculteurs anéanties par ce retour intempestif de l'hiver, lequel nous a pourtant tenu assez rigueur. H. M.

La Brévine (corr. du 23). — Le mois de mai s'est montré jusqu'à hier, sauf quelques ondées et orages bienfaisants, le plus enchanteur que l'on ait remarqué à la montagne depuis de nombreuses années.

Sous l'action d'une température exceptionnelle pour la saison et des chaudes ondées, fourrage et plantes de toutes sortes croissaient en un élan subit et sans effort.

Hier, durant la matinée, le thermomètre marquait 21° c. Tôt après dîner, le ciel se voilait d'une légère brume qui s'épaissit peu à peu. Vers trois heures un brouillard automnal d'une allure paresseuse se traînait dans les ravins et les combes; il devint si fort qu'à six heures il nous semblait être au crépuscule.

Une fine pluie commence à tomber; elle ne cesse qu'à trois heures du matin pour faire place à la neige. Ce matin, en nous réveillant, nous ne fûmes pas peu surpris de voir champs et toits couverts d'un blanc linceul, d'une épaisseur de trois à quatre centimètres.

Durant toute la journée d'aujourd'hui il neige sans interruption; durant la matinée, à certains moments, les flocons tombaient serrés et volumineux comme rarement au plus gros de l'hiver.

Les arbres surchargés de neige ont quelque peu souffert. Si ce contre-temps ne nous amène pas de fortes gelées tout ira bien et nous échapperons, du moins pour le moment, à la grêle que plus d'un laboureur craignait anxieusement.

Quelques troupeaux qui paissaient dans les pâturages ont dû regagner leurs étables, dans l'attente de jours meilleurs F. H.

Les Verrières (corr.). — La journée de vendredi a été remarquable pour tous et particulièrement pour ceux qui observent les phénomènes de la nature pour en découvrir les causes et les conséquences.

Pendant la matinée la chaleur était caniculaire; le thermomètre marquait de 20 à 25° centigrades et cette chaleur extraordinaire pour la saison causait un certain malaise.

L'après-midi tout avait changé; un brouillard épais accompagné de pluie avait rapidement fait baisser la température; le soir vers 8 heures nous n'avions plus que 10° et... ça sentait la neige.

Samedi matin la surprise ne fut pas très grande pour beaucoup de voir la neige tomber comme en mars, à gros flocons, comme des pièces de cent sous.

Tout est blanc sauf les chemins sur lesquels la neige n'a pu prendre pied! Quelle désolation! Les branches toutes feuillées plient et pleurent sous le poids; l'herbe, haute de 15 à 20 centimètres, est écrasée; les alouettes n'ont plus un coin de terrain pour se poser; elles ont cessé leurs joyeuses roulades et volent au pied des arbres, effrayées au moindre bruit. Les hirondelles, blotties sous les toits, poussent de temps en temps de petits cris plaintifs; beaucoup sont reparties.

Et la neige continue à tomber imprégnée d'eau et la température baisse. Samedi soir 23 mai, à 10 heures, il y a 10 cm. de neige et 2° de.... chaud. Gare le gel quand le temps changera. Les arbres fruitiers qui fleurissaient à ravir pourraient bien ne rien produire.

« C'est la première fois que je vois deux hivers sans revoir les feuilles d'impôt, disait un plaisant. »

Bienne (corr. du 24). — La chute extraordinaire de neige de samedi a été particulièrement néfaste pour Bienne et ses environs; le poids de celle-ci, tombée à une époque où la végétation est en plein développement, où tout est en feuilles et en fleurs, a provoqué, entre autres dégâts, la rupture d'une grande quantité de branches d'arbres fruitiers; on en voit aujourd'hui dans les jardins gisant par terre, déracinés ou brisés.

Il était même dangereux, hier soir, de passer sous les marronniers du Pasquart, dont d'énormes branches venaient à chaque instant s'abattre avec fracas dans les allées; c'était presque lugubre.

Les fils téléphoniques ont également passablement souffert.

Dans le Jura bernois la neige est aussi tombée en plus grande abondance encore, tout y était blanc samedi soir, comme au cœur de l'hiver.

Les céréales sont entièrement couchées, il semble que le rouleau compresseur a passé dessus; on prétend qu'elles sont entièrement perdues comme telles et qu'elles ne pourront en tous cas plus être utilisées que comme fourrage vert.

Tandis que le foin manque presque partout dans les granges, le bétail a dû être ramené des pâturages.

C'est une calamité, me disait justement un vieillard de la vallée de Delémont, on ne vit jamais rien de semblable à pareille époque.

* * *

Samedi après midi, on mandait de Berne:

De tout le Jura, on annonce de fortes chutes de neige, qui ont causé des dégâts considérables aux arbres fruitiers, notamment dans le vallon de Saint-Imier. La neige tombe également en masse à Berne, et le thermomètre a baissé de 18 degrés depuis vendredi.

La neige a causé d'énormes dégâts aux arbres fruitiers et aux forêts.

A 9 heures du soir, la lumière électrique fait défaut à Berne. De nombreux fils télégraphiques ont été rompus.

— Depuis vendredi matin, il neige comme en hiver à Lauterbrunnen. Les chemins de fer de montagne sont arrêtés.

— La neige tombe dans tout le canton d'Appenzell. La campagne est toute blanche.

— Une neige épaisse continue à tomber à Sion.

On signale 30 centimètres de neige à Evolène et à Ayent.

— Dans le bas du Valais, une partie des récoltes est fortement compromise par le retour de l'hiver. Samedi soir, le thermomètre marquait 4 degrés centigrades.

La couche de neige atteint 30 centimètres à Altdorf. La neige continue à tomber sans interruption. Les dégâts sont considérables, surtout pour les arbres. On redoute le danger des avalanches et des inondations.

— Il a neigé à gros flocons toute la journée de samedi à Sainte-Croix. La couche de neige est de 15 cm. Les arbres se brisent sous le poids de la neige.

— A Montreux, la neige est descendue jusqu'à Caux.

— En France, la neige est signalée dans toutes les régions montagneuses, le Jura et les Alpes notamment.

* * *

Cully, 24. — Dans le vignoble de Lavaux, les dommages causés par la neige sont moins graves que dans la région située plus à l'ouest. A Cully même, les dommages sont peu importants, de même qu'à Epesses. Reix a davantage souffert, ainsi que le vignoble de la ville de Lausanne (Dézaley de la ville). En moyenne, on estime que le quart de la récolte au maximum est perdu. Les arbres fruitiers et les forêts ont passablement souffert.

Lausanne, 24. — De tristes nouvelles parviennent de la partie orientale du canton au sujet des dommages causés par la neige. On mande de Bex, que les cultures ont beaucoup souffert, surtout le vignoble. Sur la ligne Bex-Gryon-Villars, la circulation a été interrompue, un arbre ayant coupé la conduite en tombant. On espère pouvoir rétablir la circulation dimanche. Les communications télégraphiques et téléphoniques sont interrompues à beaucoup d'endroits, de nombreux fils étant rompus.

Dans la région de Territet, la moitié des arbres fruitiers ont été brisés par la neige; les jeunes plants de vigne sont brisés ou couchés à terre. Des rapports analogues parviennent de Villeneuve, de Vevey et de Clarens; dans cette dernière localité, la neige est tombée samedi sans interruption depuis 11 heures du matin à 6 heures du soir.

La journée de samedi constitue pour le vignoble de toute la contrée une véritable catastrophe; la population en est consternée.

Lausanne, 24. — On reçoit de mauvaises nouvelles au sujet des dommages causés par la neige de samedi. A Bex, les cultures ont beaucoup souffert, de même que le vignoble. Dans la région de Territet, la moitié des arbres fruitiers ont été abîmés par la neige. Les jeunes pieds de vigne gisent sur le sol. Des nouvelles analogues arrivent de Villeneuve, Vevey, Clarens, Cully, Payerne, Aigle. C'est un véritable désastre. Il faut remonter jusqu'en 1867 et 1853 pour en retrouver un pareil.

Dans les cantons du Valais et de Fribourg également, la neige a causé partout d'énormes dégâts aux cultures, céréales et forêts.

Zurich, 24. — La chute de neige a commencé samedi soir vers 8 heures. Pendant la nuit il en est tombé 10 centimètres environ. Les dommages sont énormes. Aucun jardin, aucune promenade n'est indemne; partout il y a des arbres brisés ou déracinés; des troncs de 40 centimètres de diamètre ont été brisés comme des allumettes.

La circulation dans les promenades municipales est impossible; les forêts ont beaucoup souffert. Le dommage aux vignes, aux arbres fruitiers et aux autres cultures dans tout le canton est énorme. On ne signale pas jusqu'ici d'accident de personne.

Zurich, 24. — De tous les districts du canton parviennent de tristes nouvelles au sujet de la campagne. Dans le canton de Lucerne, les dommages sont également très considérables.

Zurich, 24 mai. — Par suite des nombreuses interruptions dans le service télégraphique et téléphonique, la station centrale météorologique n'a pas été en mesure, jusqu'à dimanche à midi, de donner des indications précises sur la neige et la température. Elle communique dimanche soir le rapport suivant:

Pour autant que l'on possède des indications précises sur le temps dans les 50 dernières années, on ne relève aucune journée qui puisse se comparer avec celle du 23 mai 1908 pour la température. Il est vrai que les chutes de neige au commencement ou au milieu de mai, même à la fin du mois, n'ont rien d'extraordinaire chez nous; mais une pareille masse de neige et un pareil abaissement de la température, immédiatement après une période de chaleur estivale, constituent une de ces énormités météorologiques qui surviennent une fois à peine en 50 ans.

La température moyenne du 23 mai a été à peine de 3° au-dessus de 0. C'est la plus basse que l'on ait observée depuis tantôt cinquante ans. Dimanche matin, la couche de neige lourde et compacte atteignait dix centimètres et recouvrait les champs et les prés. Le dommage causé par le poids de la neige à la végétation en pleine floraison est naturellement énorme.

Il est curieux de constater que cet extraordinaire phénomène est resté limité à la partie de notre pays situé au nord des Alpes. Les stations de l'Allemagne du sud, pas plus que celles de France ou d'Autriche ne signalent jusqu'ici de phénomène analogue dans les régions basses.

La neige est également tombée le 23 mai 1867, mais ce n'était que quelques flocons et non une masse compacte comme en 1908. Les 15 et 16 mai 1885 ont été marqués aussi par une chute de neige, mais la saison était moins avancée.

La situation dangereuse se dessinait vendredi déjà lorsqu'après de violents orages, une vague anormale de froid, de moins de 10 degrés, a fait son apparition dans l'ouest de la France, puis s'est avancée rapidement vers le Jura, gagnant en intensité à mesure qu'elle se rapprochait des Alpes. On peut dire que le phénomène du 23 mai 1908 est vraiment la limite du possible en excès météorologiques dans notre zone climatérique.

Coire, 24. — Il est tombé dans la nuit 25 centimètres de neige. Cependant, les dommages causés aux arbres et aux cultures ne paraissent pas très considérables, d'autant moins que la neige a fondu dans le cours de la journée de dimanche.

Saint-Gall, 24. — Une forte chute de neige s'est produite dans la nuit de samedi à dimanche et a causé de grands dommages aux cultures. De nombreux arbres sont abîmés ou brisés.

Huttwil, 24. — Tout l'Emmenthal est en plein hiver depuis samedi après midi. La neige est tombée sans interruption jusqu'au soir; les dommages sont considérables.

Soleure, 24. — La baisse de la température a eu pour conséquence une chute de neige comme en hiver; elle a causé aux jardins, aux vergers, aux cultures et aux forêts des dégâts énormes.

La fête de tir qui devait s'ouvrir dimanche à Kriegstetten a été complètement ruinée; elle a dû être ajournée.

Wallenstadt, 24. — La couche de neige atteint 30 centimètres. Les dommages sont considérables, surtout pour les arbres fruitiers et le vignoble; la moitié de la récolte est perdue. On craint le gel.

Hérisau, 24. — Dimanche matin, la campagne est recouverte de huit centimètres de neige. Le thermomètre marque 0 et le brouillard règne. Les arbres fruitiers et les foins ont beaucoup souffert.

Wimmis, 24. — La chute de neige de samedi a joué un mauvais tour aux tireurs de l'Oberland. Les installations de tir ont été endommagées, les fils électriques rompus, la cantine enfoncée. La fête a dû être renvoyée et sera recommencée le jour de l'Ascension.

Brigue, 24. — La neige est tombée samedi depuis 10 heures du matin, sans interruption. La vallée du Rhône est recouverte de 20 centimètres de neige. Les arbres fruitiers ont beaucoup souffert; on redoute des interruptions dans la circulation.

Une seconde dépêche dit que la neige a duré jusqu'à samedi à midi dans le Haut-Valais. Dans la matinée, les hôtels ont dû utiliser les traîneaux pour aller à la gare; les postes du Simplon et de la Furka ne sont pas arrivées. Il est encore impossible de se rendre compte des dommages subis par les cultures. La superbe allée de peupliers de Brigue à Glis et les promenades publiques présentent un aspect lamentable. On craint les avalanches. Toute la journée de dimanche, on a entendu un roulement continu du côté du Simplon.

Berne, 24. — De tous les points de la Suisse centrale et orientale, parviennent de tristes nouvelles au sujet des dommages causés aux cultures par la chute de neige de samedi.

Les dégâts sont énormes. Les communications télégraphiques et téléphoniques sont interrompues dans une partie de la Suisse. Les dépêches arrivent par les trains.

Berne, 24. — De tous les points de la Suisse arrivent de tristes nouvelles au sujet du désastre causé aux cultures par la chute de neige de samedi. Nous les donnons dans l'ordre dans lequel elles nous parviennent.

De Berne, on donne encore les détails suivants: De graves perturbations règnent dans le service télégraphique et téléphonique; de nombreux fils sont coupés.

Les télégrammes de la Suisse orientale et de la région nord, ainsi que de l'Oberland bernois sont transportés par chemin de fer. Dans le seul réseau téléphonique de Berne, un millier d'abonnés sont coupés de la centrale.

D'après les premiers rapports des forestiers, les dommages causés aux forêts sont très graves. Des milliers de mètres cubes de bois sont à terre. Parmi les cultures, les céréales ont le plus souffert; le seigle, déjà très haut, est complètement couché.

* * *

Berne (corr. du 24). — Un saut de température de 24 degrés d'un jour à l'autre n'est assurément pas un phénomène ordinaire. Nous avons eu le peu enviable privilège d'en être témoins à Berne samedi.

Alors que vendredi les « manches de chemises » étaient à l'ordre du jour, samedi matin tout le monde, en sortant de chez soi, se hâtait de rentrer chercher manteau ou pèlerine.

Dès une heure après midi, la neige tombait à gros flocons et ne s'arrêtait plus jusqu'à minuit. On se serait cru au mois de janvier!

Pareille chute de neige à une époque aussi avancée de l'année ne s'était plus produite depuis bien longtemps.

Une personne âgée me disait toutefois se souvenir que le 22 mai 1867 — vous voyez qu'il faut remonter à 40 ans en arrière — un phénomène de ce genre s'était produit.

C'était pitié samedi soir et dans la nuit de dimanche à lundi, d'entendre les pauvres arbres de nos parcs et de nos promenades publiques gémir et craquer sous le poids inattendu qui accablait leurs branches en pleine floraison.

Dans nos jardins les lilas faisaient piteuse mine et dans la campagne les désastres ont été considérables.

On s'est étonné ici, et à bon droit, du peu d'activité qu'a déployée notre administration communale pour sauver les arbres en les débarrassant de la lourde couche de neige sous laquelle ils succombaient, ainsi qu'ont fait à Interlaken, par exemple, les pompiers. Par ci par-là des citoyens de bonne volonté, armés de longues perches, faisaient des efforts bien inutiles pour secouer la neige, toute gonflée d'eau et qui ne voulait pas tomber des branches.

On a vu, ce matin, le résultat de l'incurie du « Stadtbauamt ». A la promenade du Petit-Rempart, les allées sont littéralement obstruées et les branches qui les jonchent ont la grosseur d'un torse humain.

Pas un arbre n'a été épargné. Un sapin même, chose curieuse, a été déraciné complètement et gît les racines à l'air. C'est un vrai spectacle de désolation, et qui fait mal au cœur aux amis de la nature.

Nos amis les oiseaux sont fort mal en point et hier ils étaient littéralement affolés. Que de nids détruits! les pauvres merles, en particulier, qui nichent bas, ont été fort éprouvés.

Le comique s'est mêlé au tragique. Nombre d'habitants de Müri qui attendaient hier soir le tram pour rentrer chez eux, ont dû ou rester ici ou regagner leur pénates pedibus cum jambis, la circulation étant interrompue. De plus la grande route de Müri à Berne est plantée de noyers séculaires. Vu la chute continuelle des branches, les pauvres habitants de Müri, pour regagner leur village, étaient obligés de «se défiler» à gauche et à droite de la route, pour éviter d'être assommés. Or, dans les champs, il y avait 30 centimètres de neige humide et à moitié fondue.

On se souviendra longtemps du 23 mai!

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(Service spécial de la *Feuille d'Avis de Neuchâtel*)

Une représentation mouvementée

Mézières, 24. — Par suite de la chute d'un arbre chargé de neige, sur la conduite électrique, entre Semsales et Hauterive, l'électricité a fait subitement défaut samedi à Mézières pendant la représentation de « Henriette », à laquelle assistaient les conseillers fédéraux MM. Brenner et Ruchet.

Un peu décontenancés d'abord, acteurs et chanteurs, de même que le public ont pris gaiement leur parti de ce contretemps et la représentation s'est continuée à la lumière du jour.

La représentation a été suivie d'une réception et d'une réunion tout intime dans la « Grande Salle » de Mézières. Les auteurs, acteurs et chanteurs ont été présentés au président de la Confédération, M. Brenner, qui les a remerciés de la façon la plus chaleureuse, au nom du Conseil fédéral, du spectacle d'art et de beauté qu'ils offraient à leurs concitoyens.

M. René Morax a répondu en remerciant le Conseil fédéral de l'appui précieux et efficace que, dès le début, il a donné à l'entreprise.

Au spectacle se trouvaient aussi plusieurs notabilités parisiennes, entre autres celle de M. Bret, critique d'art, président de la société Bach à Paris, qui a fait les plus vifs éloges de la musique M. Gustave Doret et de la façon magistrale dont elle était exécutée.

Comme le courant électrique était interrompu, la circulation sur le chemin de fer Lausanne-Moudon s'est trouvée arrêtée et le millier de spectateurs monté à Mézières a failli ne plus pouvoir repartir. Enfin, vers 8 heures du soir, le départ a pu avoir lieu et le trajet s'est effectué sans nouvel accroc. Des mesures vont être prises pour parer à pareil incident.

La catastrophe de Contich

Anvers, 24. — Le contremaître Sæn, qui dirigeait les travaux de réparation effectués à la gare de Contich au moment de la catastrophe a été arrêté.

Chute d'un ballon

New-York, 24. — A Oakland, 20 personnes montées dans un ballon ont été précipitées à terre par suite de l'éclatement de l'enveloppe. Il y a 7 morts. Les 13 autres passagers sont mortellement blessés.

Un cadavre

Geestemuende, 25. — On a trouvé dans un immeuble de la Ludwigstrasse le cadavre d'un apprenti de la banque Neher.

Le malheureux avait le crâne fendu.

On croit à un assassinat, l'employé était porteur d'une somme de 6000 marks appartenant à la banque et il en manque 3000.

Russie et Perse

Saint-Pétersbourg, 24. — Sur la proposition du vice-roi du Caucase, l'empereur a consenti à prolonger de 15 jours le délai accordé à la Perse pour se soumettre à l'ultimatum envoyé par le général Snarsky, commandant des troupes russes sur la frontière persane. Ce délai n'est accordé qu'à la condition que sur tous les points indiqués par le vice-roi, le gouvernement persan devra se soumettre à tout ce qu'on lui demande, sans soulever d'objection.

Elections belges à la Chambre

Bruxelles, 25. — Suivant les résultats partiels, mais non officiels, connus jusqu'à présent, la majorité gouvernementale qui était de 12 voix dans la Chambre précédente sera considérablement réduite contrairement aux prévisions.

D'après des calculs approximatifs, la majorité gouvernementale de la Chambre serait réduite à 8 voix.

Bruxelles, 25. — Le journal socialiste «Le Peuple» salue les élections de dimanche comme une victoire socialiste.

Il dit que les élections sont en même temps qu'une défaite pour le gouvernement, une protestation populaire contre la reprise du Congo.

DERNIÈRE HEURE

Militaire. — Il a été présenté dans le canton de Neuchâtel, au recensement prévu par la loi militaire, 3172 chevaux dont 777 étaient impropres au service.

Il reste donc 2395 chevaux utilisables ou pouvant être utilisés.

EDOUARD VII, PARISIEN

De curieuses confidences nous sont faites par Octave Uzanne dans les Annales sur le bon roi «Teddy» (c'est le nom d'amitié que les Anglais donnent à Edouard VII.)

Edouard VII a toujours affectionné Paris très sincèrement lorsqu'il y vint avec fréquence, pour secouer, comme il le disait, l'atmosphère épaisse et lourde de son pays. Il se plut à venir parmi nous, naguère, pour y respirer à l'aise un air plus subtil, plus léger, plus stimulant, dont il se délecta sans mesure. Cela ne peut que nous flatter et témoigner en faveur de ses délicatesses intellectuelles. L'ex-prince de Galles affectionna Paris comme ville de plaisir, d'intelligence et de délassement; il sut y conquérir ses franchises de libre citoyen, et jamais — on ne l'a pas oublié — il n'y bouda ni la République ni les républicains. Il faut, de plus, ajouter que son action chez nous fut constamment aimable et pacificatrice et qu'il contribua beaucoup, et plus qu'on ne l'imagine, à rendre la France et les Français aussi sympathiques que possible à ses compatriotes. Tous ceux qui ont vécu avec quelque continuité en Angleterre, et je crois être du nombre, n'ignorent point les efforts couronnés de succès que fit toujours Albert-Edouard pour mettre en relief les qualités morales, spirituelles, artistiques, littéraires, élégantes de la France. Dans la plupart de ses discours, cela éclate. Il nous exalta, d'autre part, sans cesse au détriment des Allemands et dénigra Berlin en décrétant Paris la plus exquise ville de l'univers. Il ne faut pas parler, aujourd'hui, des Allemands aux Anglais; mais tous les Parisiens sont accueillis à bras ouverts à Londres.

Jamais, toutefois, le prince ne fut récompensé de ses excellents procédés à notre égard. Les journaux et les chroniqueurs eurent souvent la plume acerbe à son endroit. Il prit toujours la chose en homme d'esprit, témoin cette jolie boutade, toute d'observation, qu'un de ses intimes put recueillir à ce propos:

— Il n'est aucun pays au monde où j'aimerais «plus» et «moins» vivre qu'en France. Tout s'y trouve, en effet, aux extrêmes, et la facilité qu'on y rencontre à s'y faire aimer n'a d'équivalent que la prodigieuse aisance qu'ont les gens à vous y «engueuler» (sic).

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE

— Faillite de Charles Vuille, négociant, seul chef de la maison Ch^e Vuille-Dubois, spécialité de cafés fins, à La Chaux-de-Fonds. Date de l'ouverture de la faillite: le 7 mai 1908. Première assemblée des créanciers: le mercredi 27 mai 1908, à 9 heures du matin, à l'Hôtel de Ville de La Chaux-de-Fonds. Clôture des productions: le 20 juin 1908.

— Succession répudiée de Narcisse-Hermas Pétremand-Besancenet, quand vivait, graveur, à La Chaux-de-Fonds. Date du jugement clôturant la liquidation: le 19 mai 1908.

— Succession répudiée de Etienne-François Ducaire, quand vivait revendeur, à La Chaux-de-Fonds. Date du jugement clôturant la liquidation: le 19 mai 1908.

— Faillite de Jean Hegel, ébéniste, précédemment au Locle, actuellement à Neuchâtel. Date du jugement clôturant la faillite: 19 mai 1908.

Avis à nos abonnés

Pour être prise en considération en temps utile, toute demande de changement d'adresse doit parvenir au bureau du journal, rue du Temple-Neuf 1, la veille du jour du départ.

La demande doit mentionner l'ancienne et la nouvelle adresse et être accompagnée de la finance prévue (50 centimes).

Les familles **Ladame** de Neuchâtel et de Genève, ont l'honneur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte douloureuse qu'elles viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur James LADAME
Ingénieur

leur oncle, grand-oncle et arrière-grand-oncle, décédé subitement en son domicile, à Paris, le 19 mai 1908, dans sa 86me année.

Le service et l'inhumation auront lieu à Saint-Blaise, près Neuchâtel, le lundi 25 courant, à 1 heure. H 2608 X

Monsieur et Madame Louis Dubois-Walther et leurs quatre enfants: Maurice, Valentine, Louis et Willy, à l'Abbaye de Bevaix,
Monsieur et Madame Louis Dubois-Ribaux, leurs enfants et petits-enfants, à Bevaix,
Madame veuve Jean Walther, ses enfants et petits-enfants, à Bevaix,
Les familles Dubois, Walther, Niklaus et Ribaux ont la grande douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver par le départ pour le ciel de leur cher fils, frère, petit-fils, neveu et cousin,

ALFRED DUBOIS

enlevé à leur affection aujourd'hui 24 mai, à l'âge de 7 ans ½, après une courte maladie.

Bevaix, le 24 mai 1908.

Laissez venir à moi les petits enfants et ne les en empêchez point, car le royaume des cieux est pour ceux qui leur ressemblent.
St-Matthieu 19, 14.

L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu mardi 26 mai, à 1 h. ½ après midi.

Départ de l'Abbaye, à 1 h. 15.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Dans ma détresse, j'ai invoqué l'Eternel, j'ai crié à mon Dieu; Il a entendu ma voix, et mon cri est parvenu à ses oreilles.
Ps. XVIII, v. 7.

Monsieur C.E. Robert-Jeanmonod, Madame Elisabeth Jeanmonod, Monsieur et Madame Louis Jeanmonod et leurs enfants, à Pontarlier, Madame et Monsieur Charles Enzen-Jeanmonod et leurs enfants, à Neuchâtel, Madame Louisa Bahy-Robert et son fils, à Moscou et Dombresson, Mademoiselle Marie Robert, à Berlin, Madame et Monsieur Ferdinand Gaille-Favre-Jeanmonod, à Provence (Vaud), les familles Jeanmonod et Robert font part du décès de leur chère épouse, fille, sœur, belle-sœur, tante et parente,

Madame EMMA ROBERT
née JEANMONOD

survenu aujourd'hui samedi, à 10 h. 40 du matin, dans sa 42me année, après une longue et pénible maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 23 mai 1908.

L'ensevelissement aura lieu le **mardi 26 mai,** à 1 h. de l'après-midi.

Domicile mortuaire: **75, rue du Parc.**

L'urne funéraire sera déposée.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

La *Feuille d'Avis de Neuchâtel*,
hors de ville, 10 fr. par an.

BULLETIN METEOROLOGIQUE — MAI

Observations faites à 7 h. ½, 1 h. ½ et 9 h. ½

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

DATE	Tempér. en degrés centig. Moyenne	Minimum	Maximum	Baromètre moyenne	Eau tomb.	Vt dominant Dir.	Force	Etat du ciel
23	4.2	0.7	6.6	719.1	26.8	N.-E.	faible	couv.
24	4.6	1.0	6.0	718.6	7.5	0.	moy.	»

25. 7 h. ½: 7.8. Vent: O. Ciel: couvert.

Du 23. — Sommet de Chaumont gris de neige. Pluie intermittente tout le jour et neige en gros flocons de 4 h. ½ à 6 heures.

Du 24. — Pluie fine intermittente tout le jour.

Hauteur du Baromètre réduite à 0
suivant les données de l'Observatoire
Hauteur moyenne pour Neuchâtel: 710,5^mm.

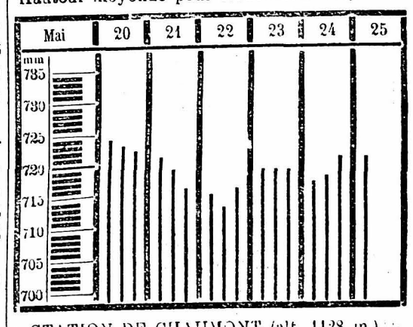

STATION DE CHAUMONT (alt. 1128 m.)

22	12.3	2.5	18.8	664.1		0.	fort	a.cou.

Jusqu'à 3 heures assez beau, puis brouillard par intermittence.

	Altit.	Temp.	Barom.	Vent.	Ciel.
23 mai (7 h. m.)	1128	—0.6	664.2	N.-O.	couv.

Niveau du lac: 24 mai (7 h. m.): 430 m. 480
» 25 » » 430 m. 500

Bulletin météorol. des C. F. F. - 24 mai, 7 h. m.

Altitude mètres	STATIONS	Tempér. centigr.	TEMPS & VENT	
394	Genève	6	Qq. n. B.	Calme.
450	Lausanne	11	Couvert.	»
389	Vevey	10	Tr. b. tps.	»
398	Montreux	9	Qq. n. Beau.	»
537	Sierre	—	Manque	
1609	Zermatt	—	»	
482	Neuchâtel	8	Couvert.	
995	Chaux-de-Fonds	8	Pluie.	»
632	Fribourg	6	Tr. b. tps.	»
543	Berne	6	Qq. n. Beau.	»
562	Thoune	—	Manque.	
566	Interlaken	—	»	
280	Bâle	8	Pluie.	»
439	Lucerne	8	Qq. n. Beau.	»
1109	Göschenen	2	Couvert.	»
338	Lugano	10	Tr. b. tps.	»
410	Zurich	6	Couvert.	Vt d'O.
407	Schaffhouse	8	»	Calme.
673	Saint-Gall	8	Qq. n. Beau.	»
475	Glaris	20	Couvert.	»
505	Ragatz	7	»	»
587	Coire	7	»	»
1543	Davos	0	Neige.	Vt d'E.
1836	Saint-Moritz	2	Qq. n. B.	Calme.

IMPRIMERIE WOLFRATH & SPERLÉ